

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



BULLETIN.

La presse est en ce moment saisie d'une question fort grave. On ne parle que d'immigration : anglaise, irlandaise, française et belge. Les gouvernements—local et fédéral—s'en occupent sérieusement. De beaux deniers sont votés ; nombre d'agents sont nommés. Le système inauguré, quoiqu'il soit encore loin d'être parfait, a cependant commencé à produire ses fruits. Les immigrants nous arrivent en nombre assez respectable. C'est peu ; mais comparé au passé, c'est presque un succès. M. Belle le sait. Il le sait tellement qu'il subit en ce moment, en sa qualité d'agent d'immigration pour la Province de Québec, une double enquête : enquête devant le comité de Police de la Corporation de Montréal, pour savoir si notre excellent chef de Police Penton et quelques uns de ses employés n'ont pas voulu lui aider à cacher ses fautes officielles ; enquête devant un commissaire du gouvernement de Québec, pour savoir si les accusations portées contre lui ne sont pas fondées. Nous ne voulons pas, imitant l'indiscrétion de certains journaux anglais, nous prononcer sur sa culpabilité ou son innocence présumée. Le temps n'est pas encore venu de donner notre opinion sur ce point épineux. Nous voulons nous élever plus haut et parler d'une haute question d'intérêt public soulevée par nos confrères de la presse anglaise.

Le commissaire chargé de l'enquête officielle sur les prétendues fautes ou erreurs de M. Belle, est le shérif LeBlanc. Tout le monde connaît la respectabilité, l'honorabilité de ce digne citoyen. Libéraux et conservateurs, la presse des deux partis politiques, tout le monde a été unanime à reconnaître que la nomination de M. LeBlanc comme shérif du district de Montréal était la meilleure nomination que pourrait jamais faire un gouvernement. C'était dire que M. LeBlanc est le type de l'honnête homme.

Depuis qu'il est nommé commissaire dans l'affaire Belle, ce n'est plus cela. La Gazette de Montréal, d'ordinaire si sage et si impartiale dans les affaires politiques, lève un véritable cri de sédition. Elle n'a plus confiance dans la justice du pays et demande que toutes les nationalités—anglaise, écossaise et allemande—s'organisent pour avoir des représentants légaux chargés de surveiller les procédés de M. LeBlanc. C'est pousser le préjugé national ou le fanatisme trop loin. Si un Juge, ou un commissaire, canadien-français, ayant des attributions quasi-judiciaires, ne peut rendre justice aux immigrants anglais, écossais ou allemands, il faut bouleverser de fond en comble notre système judiciaire et gouvernemental. Si Messieurs les Anglais doutent de nous, nous nous méfions d'eux. Beau système, vraiment ! En généralisant les odieux préjugés de la *Montreal Gazette* et du *Montreal Herald*, où arriverons-nous ? Un canadien-français ayant une cause ou sa réputation en jeu—comme le Juge Courcelles devant M. Torrance, maintenant Juge, lors de l'affaire des *riders*—convocquera en assemblée solennelle tous les Canadiens—Français pour engager un avocat qui aura pour mission de surveiller les procédés du Juge ou Commissaire anglais et protestant ! Ce serait un joli état de choses. Qu'en diraient la *Gazette* et le *Herald* ? Ils crieraient au fanatisme. Ne s'aperçoivent-ils pas que leur conduite vis-à-vis M. LeBlanc est entaché du plus odieux comme du plus déplorable fanatisme. Nous rougissons réellement d'avoir à enregistrer de tels actes de préjugé. On sait où cela nous mène directement. Si une nationalité n'a plus confiance en l'autre, il n'y a plus de gouvernement, il n'y a plus de Juges possibles. Nous descendons nécessairement à la fameuse institution des comités de salut public, et cela dans un pays renommé par sa tranquillité et son obéissance aux lois !

Nous avons, dans notre avant-dernière édition, donné la

nouvelle de la signature du contrat du Pacifique, ainsi que les noms des Directeurs de la nouvelle compagnie à laquelle le gouvernement a conféré le titre et le droit de corporation. Nous sommes heureux et fier de pouvoir dire aujourd'hui que le contrat est tel que l'avait promis Sir George E. Cartier, dont l'engagement a été exécuté par son digne lieutenant, l'hon. M. Langevin, pendant son absence et sa maladie. Voici quelques-uns des détails du contrat. Le capital souscrit par la nouvelle compagnie est de dix millions de piastres, dont un million payable immédiatement, est déjà versé.

Le capital à être souscrit entre les Provinces se répartit comme suit :

Pour Ontario.....	\$3,846,000
“ Québec.....	3,076,800
“ Nouvelle-Ecosse.....	769,300
“ Nouveau-Brunswick.....	769,300
“ Manitoba.....	769,300
“ la Colombie.....	769,300

“ Les parts du capital-action seront de \$100.
“ Chaque Directeur devra prendre au moins 250 actions.
“ Aucune part ne pourra être transportée d'ici à six années sans l'approbation des directeurs et du gouvernement, et au bout de dix années sans l'approbation des Directeurs.

Les engagements de la compagnie sont entr'autres, ceux-ci :
“ La compagnie s'engage à construire, du Lac Nipissingue à l'Océan Pacifique, un chemin large de 4 pieds 8 pouces et demi.

“ La compagnie devra construire deux embranchements, l'un vers le Lac Supérieur et l'autre de Manitoba à la frontière américaine.

“ Le chemin connu sous le nom de chemin de fer du Pacifique, sera composé de cinq sections comme suit :

“ 10. LA SECTION ORIENTALE, s'étendant du terminus oriental à la Rivière-Rouge.

“ 20. LA SECTION DU LAC SUPÉRIEUR, s'étendant d'un point sur la section orientale au Lac Supérieur.

“ 30. LA SECTION CENTRALE, s'étendant de la Rivière-Rouge à un point dans la longitude du Fort Edmonton, (Montagnes Rocheuses.)

“ 40. LA SECTION DE MANITOBA, s'étendant de la voie principale dans la province de Manitoba à un point sur la frontière des Etats-Unis.

“ 50. LA SECTION OCCIDENTALE, s'étendant d'un point dans la longitude du Fort Edmonton à l'Océan Pacifique.

“ Dans deux ans, à dater du 20 Juillet 1871, la compagnie devra commencer simultanément la construction du chemin, à partir de l'Océan Pacifique, en gagnant les Montagnes Rocheuses, et à partir d'un point dans la province d'Ontario, en gagnant vers le Pacifique, et de plus construire la section de Manitoba avant le 31 Décembre 1874, et la section du Lac Supérieur avant la fin de 1876, le tout devant être terminé en 10 ans, à dater du 20 Juillet 1871.”

On connaît le subside promis par le gouvernement, dans l'acte de Sir George, à la compagnie qui serait chargée de construire le Pacifique : \$30,000,000.00 en argent, 50 millions d'acres de terre. La compagnie est déjà à l'œuvre et Sir Hugh Allan, l'hon. M. Abbott avec deux ou trois directeurs, partent aux premiers jours de mars prochain pour aller négocier sur le marché anglais l'emprunt nécessaire afin de commencer les travaux au temps fixé.

Sir Hugh Allan, on le sait déjà, est le président de la compagnie, et le plus fort souscripteur. Il est aussi en tête du Chemin de Colonisation du nord de Montréal, amalgamé avec le Canada Central qui, par sa charte, a le droit d'aller faire connexion avec le Pacifique au Lac Nipissingue. Nous échap-

pons au monopole du Grand Tronc, et, avec le chemin de la Rive Nord, Québec, Montréal, le Nord du St. Laurent et de l'Ottawa, seront en communication directe avec l'Ouest et le Pacifique. Le rêve, l'utopie de nos hommes d'état devient réalité ; les intérêts du Bas-Canada sont rassurés et l'avenir est à nous. Que le mouvement de réforme industrielle et agricole suive le vaste développement que vont nécessairement amener toutes ces grandes entreprises, et nous verrons s'ouvrir devant nous une ère de prospérité et de bonheur incomparable. Le *Canadien* de Québec, admirablement rédigé, a une page éloquentes sur le Pacifique.

“ L'entreprise, dit-il, est tellement colossale qu'on éprouve comme une espèce de vertige en pensant que l'on va bientôt commencer les travaux. Quand on songe surtout aux résultats de ce chemin de fer, au point de vue de notre développement matériel, on tombe dans un véritable rêve. L'on voit apparaître devant soi un avenir rempli d'une prospérité comme le monde peut-être n'en a jamais connu.

“ Qui peut dire l'influence que le peuplement du Nord-Ouest, nécessairement amené par le chemin de fer du Pacifique, aura indirectement sur la civilisation en général ? Qui peut prédire au juste les résultats économiques de cette voie nouvelle que l'on se propose d'ouvrir entre l'Europe et l'Asie ? L'augmentation de richesse que le monde en recevra ? Le développement du commerce général qui en sera la conséquence ? ”

Ces braves gens du Nouveau-Brunswick agitent la question des *better terms*. En d'autres mots, ils veulent que la caisse fédérale leur aide à solder leurs petites dépenses et donne à leur gouvernement quelques millions de plus, afin, sans doute, de mieux opprimer les catholiques. Nous n'entrerons pas dans les détails de leurs plaintes ; nous ne voulons pas même savoir si elles ont l'ombre d'un fondement. Par exemple, ce à quoi nous tenons, c'est que tous les députés bas-canadiens, tous les députés catholiques se lèvent comme un seul homme et posent à ces messieurs la petite question préalable suivante : “ vous avez besoin de nouvelles faveurs ; il vous faut encore de l'argent ; vous sollicitez notre aide. Votre besoin, tout en prouvant l'incurie de vos gouvernants, peut être réel. Avant toutefois, que de nous rendre à vos désirs un peu avides, ou même fort légitimes, on aimerait bien que votre législation se rapproche de la civilisation chrétienne et que notre bourse, généreusement ouverte, n'aille pas donner plus de force à un gouvernement qui met les menottes à nos frères catholiques. Effacez, s'il vous plaît, cette tache de votre ciel politique. Une fois cette preuve de bonne volonté fournie, on se mettra avec plaisir à examiner vos demandes d'aumônes. Sinon, rien.

Le temps est aux rumeurs de remaniements ministériels. Le Cabinet d'Ottawa a donné l'exemple en remplaçant l'hon. M. Chapais, Receveur-Général, résignataire, par le Dr. Robitaille, le jeune député de Bonaventure ; ses électeurs ont ratifié le choix du gouvernement en le réalisant par acclamation. L'hon. M. Robitaille reçoit la récompense due à sa consistance politique, à son dévouement à son parti, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il est intelligent, actif, énergique et parle bien l'anglais. Quoiqu'il n'ait pas, jusqu'à aujourd'hui, joué un rôle saillant dans les débats parlementaires, ses amis affirment qu'il est en état de faire face aux exigences de sa position.

M. Chauveau a quitté le Cabinet Local et le ministère de l'Instruction publique, en échange, dit-on, de la Présidence du Sénat. Les Conservateurs eussent préféré, croyons-nous, le voir rester à la tête du gouvernement de Québec. Malgré qual-

ques défauts résultant de sa nature artistique, il jouait là un rôle marquant et donnait un grand relief aux discussions de la Chambre. Il sera difficilement remplacé. La rumeur publique lui désigne plusieurs successeurs; le bon numéro sera probablement tiré lorsque notre feuille arrivera à destination. Nous réservons notre appréciation.

Notre bonne ville est en pleine agitation électorale. La chose n'est pas nouvelle, elle se répète tous les ans. Cette année, pourtant, les élections municipales revêtent un caractère tout nouveau, surtout dans les Quartiers St. Louis et St. Jacques. Quelques libéraux et nationaux, encouragés par leurs succès de l'année dernière, avaient décidé de porter les élections municipales sur le terrain brûlant de la politique. L'Échevin David, député de Montréal-Est, à la Chambre Locale, et membre important de la Corporation depuis douze ans, a travaillé pour Sir George E. Cartier à la dernière élection. Il représente le Quartier St. Louis. M. Rivard, jeune homme de mérite, qui a représenté le Quartier St. Jacques durant les trois dernières années, a eu également le malheur de travailler pour Sir Georges. Tous deux sont marqués d'une croix noire et ont une opposition acharnée, qui n'a pas d'autre motif que leurs sympathies politiques. Nous déplorons infiniment ces funestes tendances; nous espérons que le bon sens populaire arrêtera le fléau. Il y a de bons indices et de bons précédents. Tous les libéraux, tous les conservateurs ne donnent pas dans le même travers. M. Cassidy, libéral, élu maire par acclamation, par les conservateurs comme par les libéraux—a flétri l'invasion de la politique dans l'arène municipale. Jadis, quand la ville était représentée par trois conservateurs, on ne voyait pas de ces choses. MM. Doure, Cassidy et Grenier étaient élus, les uns par acclamation, les autres par écrasantes majorités, par les conservateurs comme par les libéraux. Cette année même, les Conservateurs du Quartier Est se sont prêtés avec plaisir, deux fois, à l'élection par acclamation de l'estimable M. Jodoin, libéral. Nous avons tout lieu de croire, d'espérer que cette manie malsaine—mêler la politique aux affaires municipales—ne recevra pas d'encouragement de la part des électeurs.

J. A. MOUSSEAU.

UN BON EXEMPLE A SUIVRE.

On lisait sur *L'Opinion Publique* du 23 janvier l'entre-filet suivant: "Dix pétitions ont été présentées à la législature d'Ontario, demandant de prohiber la fabrication de boissons alcooliques"

Voilà certes une nouvelle que nous ne devons point laisser passer inaperçue, car c'est peut-être nous, Canadiens-Français, qui avons le plus grand besoin d'arrêter le fléau des boissons enivrantes.

Il ne faut pas craindre de le dire, nous avons sujet d'être profondément humiliés en voyant l'état de dégradation morale dans laquelle l'ivrognerie a plongé un si grand nombre de nos compatriotes. Et quels dommages notre petit peuple, qui a tant de besoin de toutes ses forces vives, n'a-t-il pas éprouvés par suite de ce vice honteux? Tel homme, doué des plus brillantes qualités, annonçait un homme d'énergie et d'influence; la renommée avait commencé à célébrer son nom, nous allons nous reposer sur lui pour combattre nos importants combats; le voilà qui s'adonne aux boissons enivrantes, ce n'est plus qu'une existence vulgaire et inutile; le pays a perdu un défenseur! Tel autre se trouvait à la tête d'une grande fortune, on croyait bien qu'il allait, au moyen de ses capitaux, répandre l'activité et l'industrie autour de lui; il devient ivrogne, et voilà que bientôt il n'est même plus en état de gérer ses propres affaires; il se fait mourir en quelques mois, ou il dissipe cette fortune sur laquelle on fondait tant d'espérance.

La religion a bien fait ce qu'elle a pu pour contrecarrer l'ivrognerie; pendant quelque temps elle a semblé réussir, ce temps est passé! Avec une population mixte et voyageuse comme la nôtre, on comprend que les succès des prédicateurs ne devront jamais être que temporaires, et que l'œuvre sera toujours à recommencer.

C'est donc sur le gouvernement que se fonde notre dernière espérance, car, lui, il dispose de la force matérielle, et il peut atteindre tous les individus, protestants ou catholiques, pratiquants ou non pratiquants. Il peut couper le mal dans sa racine en empêchant la fabrication et le commerce des boissons alcooliques. Nécessairement il faut en venir là, car tant qu'il y aura des brasseries, il y aura des teneurs de guinguettes pour les encourager, et tant qu'il y aura des guinguettes il y aura des hommes abrutis qui iront y sacrifier leur santé et leur honneur.

Il y a des personnes qui ont de singulières idées sur la question qui nous occupe en ce moment; si vous leur dites que l'ivrognerie fait d'affreux ravages au milieu de nous, elles vous répondent stoïquement: Que voulez-vous, nous sommes un peuple du nord! Ceci rappelle à merveille la personne flegmatique qui voyant un pauvre jeune homme charger un pistolet pour se donner la mort, ne se mettait pas en peine de l'arrêter, mais se contentait de dire: Que voulez-vous, son père s'est pendu! S'il est reconnu que les peuples du nord sont généralement portés à l'ivrognerie, ce n'est pas à dire pour cela que nous puissions rester les bras croisés, au contraire, cela démontre invinciblement la nécessité de faire des efforts pour arrêter le mal avant qu'il soit trop profondément enraciné. Les peuples du midi, (1) malgré la corruption de leurs mœurs, sont beaucoup moins ivrognes que nous, pourquoi cela? Parce que dans leurs pays, on cultive la vigne et l'on boit un vin pur qui rassasie avant d'enivrer; mais en Canada, on boit ce que l'on a, c'est-à-dire ce terrible whiskey qui a le double pouvoir de tuer le corps et d'abrutir l'âme.

Pour participer autant que possible aux avantages des peuples du midi, il faudrait tout en empêchant le débit des boissons alcooliques, encourager l'importation directe des vins français, et, pour cela, diminuer les droits qu'on a imposés sur cet article. Qu'on ne vienne pas objecter que le chiffre de nos importations, déjà trop considérable, se trouvera encore aug-

menté, car la vigueur morale que cela donnerait à notre peuple compenserait mille fois ce désavantage. Nous ne voulons pas nous arrêter à l'opinion de ceux qui disent qu'empêcher la fabrication des boissons alcooliques, c'est contribuer à notre ruine en détruisant une industrie canadienne. Pourquoi n'ajoute-t-on pas que cela va diminuer aussi la hideuse industrie dont St. Paul nous défend de prononcer le nom? Honte à ceux qui préfèrent l'industrie à la moralité!

La Province d'Ontario se ressent du mal qui nous ronge, et voilà que dix pétitions se présentent à la Chambre pour obtenir une réforme. Décidément les Haut-Canadiens sont nos maîtres dans l'ordre des choses pratiques; ils l'ont déjà prouvé bien des fois. Il ne faut jamais dédaigner de suivre un bon exemple, qu'on se le dise donc d'avance et qu'à la prochaine session, les pétitions contre le whiskey, pleuvent devant notre chambre d'assemblée. Qu'on parle moins du double mandat et de cent autres choses plus petites les unes que les autres, et qu'on s'occupe un peu de la grande question de moraliser notre peuple et de lui ôter des mains une arme terrible avec laquelle il menace de se suicider.

Qu'on chasse le whiskey, et les élections cesseront d'être ce qu'elles sont aujourd'hui: une honte et une plaie.

Nous attendons beaucoup de l'avenir, car nous avons appris qu'on s'occupe déjà de cette question à Montréal, et nous ne pouvons douter qu'une œuvre aussi patriotique ne soit bénie de Dieu et ne fasse rapidement son chemin.

M.

PROMENADES A TRAVERS LES ILLUSIONS D'UN JEUNE HOMME DE LETTRES.

PREMIÈRE PROMENADE.

Y a-t-il une vocation littéraire?

—Oui.

Tous ceux qui écrivent ont-ils cette vocation?

—Non.

C'est carré, mais vrai.

Il n'est pas un élève de belles-lettres qui n'ait eu ses heures d'illusions et d'enthousiasme, pendant lesquelles brandissant sa plume, il s'est écrié: "Ceci me mènera loin!"

Il n'est pas un collègue de dix-huit ans qui, exalté par la lecture des poésies magistrales de Victor Hugo ou des harmonieux et doux vers de Lamartine, ne se soit pris à rêver, lui aussi, puissants et sonores alexandrins, et des guerrières ou folâtres idylles!

Mais il y a loin du désir à la possession. Je n'aurai pas la maladresse d'initier le commun des mortels à toutes les petites misères de la vie littéraire, et, si je soulève un peu le coin du rideau qui cache, aux regards du vulgaire, le sanctus sanctorum des rois de la plume, je le ferai avec discrétion et mesure, de manière à ne pas compromettre le corps.

II.

Et, souvent, ce beau feu est allé prosaïquement s'éteindre dans l'eau glacée de la première déception qui a suivi le premier essai.

D'autres illuminés, plus courageux, sans s'effrayer des ruades furibondes de Pégase, et voulant forcer une vocation rébarbative, ont persisté à croire, en dépit de la mauvaise volonté du symbolique animal.

Ni les chûtes, avec leur cortège de meurtrissures; ni les sages avertissements du grand censeur Boileau; ni les froideurs de la muse, qui s'est montrée de plus en plus récalcitraire et hargneuse, n'ont pu guérir ceux-là.

Ils se sont dit chacun: "Il y a chez moi l'étoffe d'un écrivain remarquable. Les gouttes d'eau creusent à la longue les roches les plus dures... ma vocation viendra à se faire jour... Persévérance donc!"

Ces malheureux sont à plaindre, et je ne leur marchandais pas pitié. Parasites sur le tronc vigoureux de la littérature, ils vivent maigrement, ne tirant, pour leur subsistance, qu'une sève sans richesse et rebutée des grands rameaux.

Et, ces sucs appauvris, quels miraculeux efforts d'aspiration ne leur faut-il pas exercer pour se les approprier!

Cette catégorie d'écrivains chez qui la vocation, acculée dans le plus creux de son antre, montre pourtant encore les dents et résiste quand même, compte plus de victimes qu'on ne serait porté à le croire.

Tous ses membres sont piocheurs infatigables, et, dans ce qu'ils produisent, un travail énorme supplée à peine au défaut de l'inspiration, à l'absence du feu sacré.

Je n'ai vraiment pas le courage de conseiller à ces pauvres forçats d'une conviction faussée d'abandonner la plume et

D'être plutôt maçons, si c'est là leur métier.

Il en coûte toujours de jouer le rôle de trouble-fête....

Décidément, je laisse à d'autres la tâche d'effaroucher les illusions de ces pseudo-hommes de lettres.

III.

Il est donc bien compris que ce n'est pas pour régenter ceux qui se mêlent d'écrire et rechercher s'ils y sont appelés ou non, que je confectionne ce salmigondis littéraire.

Chacun ne doit être jugé que par ses œuvres—et, s'il existe des chrétiens assez patients pour suer sang et eau à aligner des mots et des phrases, inclinons-nous bien bas et disons, avec le grand Napoléon: "Honneur au courage malheureux!"

Puis,

Laissons-les faire:

C'est leur affaire.....

comme dit certaine chanson de ma connaissance.

Pour le quart d'heure, donc, je rengeine toute intention maligne vis-à-vis des littérateurs, quels qu'ils soient—vrais ou faux, lavés ou non dans les eaux d'Hyppocrène.

A la condition, toutefois, qu'on me permette de faire une petite excursion dans le for intérieur de ces messieurs et de disséquer doucement, avec toutes les précautions imaginables, certains lambeaux de leur moral....

J'y trouverai probablement—à côté de robustes convictions et de foi raisonnée en l'avenir—beaucoup de petits ridicules, une masse d'illusions deniquotiques et des quantités énormes de suffisance, hachée menue avec des prétentions abracadabrantes....

Mais, parole d'honneur! je ferai en sorte d'exhiber tout cela sous son moins mauvais jour et de ne mettre en lumière que les horreurs les plus.....présentables.

Bon. Si le cœur vous en dit, cher ami lecteur, vous me suivrez maintenant chez mon leur Alexandre-Thomas-Claude LaPlume—jeune homme fort en thème, très-intéressant sous plus d'un autre rapport, tout fraîchement exhumé du collége... et faisant ses premières armes dans l'arène littéraire.

Monsieur LaPlume est le type de l'homme de lettres que je

veux étudier en votre compagnie. Nous le suivrons—si vous le voulez bien—dans les principales phases de sa vie littéraire.

IV.

Alexandre-Thomas-Claude LaPlume—littérateur en herbe, journaliste à l'état d'ovule, poète et romancier en intention—loge dans un bon garni de la Haute-Wille (nous sommes à Québec), rue St. Georges.

Au moment où nous avons l'honneur de lui faire visite, il se promène fiévreusement dans sa chambrette.

Son front est soucieux et semble avoir des velléités d'éclater, sous la pression de quelque vaste pensée qui y fermente.

Sur sa table, et dans un poétique désordre, gisent les nombreux feuillets d'un manuscrit encore frais.

A voir ce jeune homme au front pâli, aux yeux fatigués, à la démarche nerveuse, il n'est pas difficile de reconnaître un de ces mortels privilégiés pour qui la plume sera une épée napoléonienne et se taillera, dans le domaine littéraire, un puissant empire.

En effet, le jeune LaPlume vient de faire, dans les lettres, un début qui le révèle maître. Lisez plutôt le volumineux manuscrit dont je viens de vous parler.

C'est une correspondance, adressée au *Journal de Québec*, et dans laquelle l'auteur porte des coups cicéroniens à la Compagnie du Gaz. Le pauvre monsieur Peebles et ses acolytes ne se relèveront certainement pas de la cyclopéenne défaite que cette correspondance leur inflige....

Je ne vous cache pas que Claude—dont le cœur est encore virginal—éprouve quelques remords, en songeant aux conséquences probables de son écrit. Mais l'amour de la gloire étouffe bientôt ces charitables pensées.... et les frissonnements qui font tressailler les muscles du jeune correspondant n'ont d'autre cause que l'impatience et l'anxiété.

Qui de vous, mes maîtres, ne les a ressentis, ces doux frémissements, à l'attente du journal dans lequel devait paraître votre premier article? Qui de vous n'a savouré l'âpre volupté de cette attente fiévreuse?... Comme la journée se traînait lourdement, n'est-ce pas?... et qu'elles étaient donc lentes à glisser sur leur cadran—pourtant si petit—les paresseuses aiguilles de votre montre!

Oh! le moment solennel que celui où vous avez lu, pour la première fois, vos propres pensées en caractères moulés, où vous vous êtes vus imprimés!

Quand je vous aurai dit que LaPlume en est à ce point culminant de sa carrière littéraire, vous ne serez donc aucunement surpris de voir sa joue pâle se vermillonner, son œil terne lancer un éclair, chaque fois qu'un bruit de pas fait résonner le macadam ou que le son d'une clochette réveille les échos du corridor.

Enfin, vers cinq heures, un carillon plus sonore et plus prolongé que tous les autres se fait entendre; des pas rapides et légers, qui effleurent à peine le parquet, bruisent dans le voisinage de la chambre de Claude; la porte s'ouvre....

Le cœur du jeune auteur cesse de battre. Un flot de sang monte à sa figure blême, qu'il enflèvre et brûle....

C'est le journal!

V.

Comme cela arrive toujours en pareille circonstance, Claude LaPlume qui, tantôt, désirait si ardemment l'arrivée de ce messager incorruptible qui doit transmettre aux quatre coins du pays sa manière de penser touchant la Compagnie du Gaz, Claude LaPlume hésite maintenant à ouvrir le journal.

Les mains lui tremblent, et un doute affreux l'étreint à la gorge, comme le feraient des doigts géants:—"Si mon écrit n'y était pas!"

A cette seule pensée, un voile sombre s'interpose entre les yeux du jeune littérateur et l'avenir brillant qu'il s'est forgé dans sa laborieuse imagination.

Mais, comme il faut en finir et que la plus cruelle certitude vaud mieux qu'un doute plein d'angoisses, la feuille-sphinx est déployée, ouverte.... et les rayons dorés d'un beau soleil de juillet—tombant en éblouissantes cascades d'une large et haute fenêtre—viennent folâtrer sur ce titre, en gros caractères:

CORRESPONDANCE,

et sur ce sous-titre, moins en relief, mais parfaitement visible, lui aussi:

"La Compagnie du Gaz de Québec."

Tableau!

Littérateurs aujourd'hui sur le pavois, reportez-vous à votre première tartine; journalistes, pensez à votre premier éditorial; artistes, à votre premier pastel; poètes, à votre premier quatrain; pères de familles, enfin, retournez-vous en arrière et contemplez, dans son berceau, votre premier enfant!

Et, alors, seulement alors, vous comprendrez l'incommensurable joie qui inonde le cœur de Thomas-Alexandre-Claude LaPlume, pendant qu'il lit sa correspondance contre l'Infornée Compagnie du Gaz de Québec....

Cette opération dura longtemps.

Claude relut cinq ou six fois son élucubration,—se trouvant chaque fois plus persuasif, plus sublime, plus foudroyant. Il ne pouvait se lasser d'admirer les grâces ingénues que revêtait sa pensée, correctement alignée dans les colonnes du journal et exhalant ce parfum d'imprimerie.... qui indique le bon crû.

Chaque examen nouveau l'amena à la découverte de beautés qu'il n'avait pas même soupçonnées: quelque épithète bien sonnante, un mot rare, sentant son savant d'une lieue, un tour de phrase original—fleurs brillantes, mais modestes, cachées dans les hautes herbes de sa phraséologie!

Après avoir tout pesé, tout supputé, LaPlume s'avoua qu'il était appelé à de grandes destinées littéraires, que son pays serait, un jour, fier de le posséder, que Dieu le suscitait pour accomplir quelque puissant dessein....

Enfin, bref, il se bombardait grand homme.... en germe!

(A continuer.)

VINCENSLAS-EUGÈNE DICK.

Le sang est composé de très petites particules ou disques ressemblant aux écailles d'un poisson. La force nerveuse est l'agent par lequel ces disques sont transmis aux muscles exercés.

Dans les différents membres du corps, les muscles sont pour la plupart volontaires; ceux du cœur, des poumons, de l'estomac, etc., sont involontaires.

Afin de rétablir un organe dérangé ou affaibli, il est nécessaire de promouvoir la force des muscles à travers le système nerveux.

Nous n'avons pas de tonique nerveux à la fois si sûr et convenable que le Sirop composé d'hyppophosphite de Fellows, et en conséquence, nous le recommandons avec plaisir dans les maladies de tels organes qui dépendent pour la santé sur l'action musculaire involontaire.

(1) Nous parlons des peuples français, italien, espagnol, etc.

SUR LA TOMBE DU REV. M. R. WALSH.

Be thy grave ever green!

Paix et repos à toi! Paix au front qui se pose
Au chevet morne et noir des pâles trépassés!
Paix et visions d'or, doux sommeil, songe rose
A tes mânes glacés!

Paix à ton front sans ride, à ton âme sans tache!
Que l'if soit plus ombreux, plus vert, plus embaumé
Pour abriter le lis! Que nul ver ne se cache
Au cœur du bien-aimé!

Noble enfant de Patrick, que la terre adoptive
Où ta lèvre a vidé la coupe des regrets,
Allège à ton cercueil l'urne mémorative
Et le poids des cyprès!

* *

Exilé, jeune encor, des plages de l'Irlande,
Nicolet t'accueillit en ses murs enchantés,
Pour t'offrir ces fruits d'or qui jonchent par guirlande
Ses bosquets si vantés.

Pourtant, dans cet Eden de fleurs et de lumière,
Tu souffris de ce mal enchanteur et fatal
Qu'on nomme nostalgie, ou mieux : berceau, chaumière,
Patrie ou ciel natal!

Voir Erin et mourir! le ciel de la patrie :
C'était son rêve ardent en ces lieux solennels :
Revoir avant sa mort l'herbe verte ou flétrie
Des vallons paternels!

Epris de vous autant que les bardes celtiques,
Il eût aimé dormir sa nuit près des aïeux,
Adare, Innisfallen, archipèdes romantiques,
Flots tombés des cieux!

Un jour, il vous revit, ô poétiques landes!
Autels voilés de lierre ou parvis éplorés!
Sol tout resplendissant de sublimes légendes
De souvenirs dorés!

Il vous revit!... mais, vous, empreintes toujours neuves
Des genoux d'une mère ou du front d'une sœur!
Souvenirs envolés : branches mortes et veuves
Des anciens nids du cœur!

Vous fûtes sans réponse à l'ami de naguère,
Tombe! sentiers! berceau que la mousse voila!
—Pas un ami connu, dans toute la bruyère,
Pour dire :—Le voilà!

Le cœur désenchanté par vos brillants mirages,
Oasis sans parfums! eldorado sans or!
Il est allé revoir de plus riants ombrages
Au céleste Thabor!

* *

Qu'il dorme maintenant, sous le noir mausolée,
Au carillon lointain des cloches de Shandon!
Le front tourné vers l'Ouest, vers l'île desolée
Où coule le Shannon!

Que l'Ariel des morts, de son aile d'ébène,
Effeuille sur son cœur le rameau parfumé,
Plus suave aux défunts que n'est la marjolaine,
Pour nous, au mois de Mai!

Qu'une brise d'Irlande, à l'heure où l'ancolie,
Dans le champ des soupirs, penche son front blêmi,
Vienna bercer les nuits et la mélancolie
Du lévite endormi!

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Université-Laval, 1873.

L'HISTOIRE AU COIN DU FEU.

Parmi mes souvenirs d'enfance il n'y en a pas de mieux conservés dans ma mémoire que celui de ces jolies soirées que nous passions en famille, assis et formant cercle autour d'un bon feu qui pétillait dans la cheminée. Je l'avoue, j'ai regretté souvent ces soirées qui laissaient tant de poésie dans mon âme jeune et sensible; et quand j'ai pu retourner sous le toit paternel, je me suis approché de l'âtre, avec mes frères et sœurs, pour retrouver quelques-unes de ces émotions d'autrefois.

C'est un soir du mois de Septembre. Les nuits commencent à devenir froides, il fait bon d'être près des brillantes flammes qui se jouent au-dessus d'un monceau de cèdre amassé tout exprès pour la veillée.

Un bon vieillard de 72 ans, au teint frais mais aux cheveux plus blancs que la neige, est assis en silence à quelques pas de moi, près du feu. Nous n'avons rien à faire, lui dis-je tout-à-coup, contez-nous donc quelque vieille histoire du temps passé. Le vieillard, que je nommerai le père José, parut sortir d'un songe, et il me dit : pour toi qui veux tout savoir, ce sont, sans doute, des histoires vraies qu'il te faut. J'étais précisément à me rappeler un récit de mon défunt père, une *vieille histoire* de ces temps malheureux où les Iroquois faisaient leurs rondes dans le pays, en mettant tout à feu et à sang.

Les cultivateurs d'alors étaient bien différents de ceux d'aujourd'hui, ils portaient l'épée en même temps que la faucille, prêts à se mesurer à tout moment avec les Iroquois qui étaient sans cesse en embuscade.

Dans les environs de Sorel, je crois, il y avait un vieillard du nom de Paul (le père José voulait peut-être dire Dupaul) homme vigoureux et fin chasseur, qui demeurait chez un de ses fils. Ce fils avait cinq petits garçons, et comme cela arrive quelquefois, le bonhomme aimait ses petits-fils, plus encore qu'il n'avait aimé ses propres enfants. Un jour le père et le grand-père étaient absents tous deux, et les enfants s'amusaient à jouer aux barres à la lisière de la forêt. Les pauvres enfants étaient sans crainte et sans défiance comme on est toujours à cet âge; mais, tout-à-coup, des Iroquois s'élançèrent de la profondeur du bois et se jetèrent sur eux. En un instant ils s'emparèrent des quatre plus jeunes, mais le cinquième était plus difficile à saisir, car il était d'une souplesse et d'une habileté peu commune. Chaque fois que le sauvage tendait la main

pour le saisir, il faisait tout-à-coup un bond de côté, l'Iroquois passait tout droit et perdait ainsi tout le chemin qu'il avait gagné. En gambadant de la sorte ils s'approchaient peu à peu de la maison du bonhomme Paul. Si le sauvage eût pu comprendre ce que c'est qu'une noble action, il aurait sans doute laissé la vie au brave petit coureur, mais fatigué et confus de sa course inutile, et voyant que sa proie allait lui échapper, il saisit son casse-tête et le lance de toute la force de son bras.

Le casse-tête siffle dans l'air et va frapper l'enfant entre les deux épaules. Quelques instants après il était mort. Les Iroquois s'enfoncèrent dans le bois avec les quatre autres enfants.

A la maison on ne savait rien de ce qui se passait. La mère cependant, jetai de temps à autre un regard du côté de la forêt; s'apercevant bientôt que ses fils étaient disparus, elle courut tout effarée, et ne trouva dans le champ où ils jouaient qu'un cadavre mutilé et scalpé. Qu'étaient devenus les quatre autres? Elle ne le savait que trop.

Le bonhomme Paul arriva pour recueillir la navrante nouvelle. Il réfléchit un instant, puis il s'écria avec résolution : j'aurai mes petits enfants! Le vieux connaissait les bois comme les sauvages mêmes. Il part avec son garçon, se met sur la piste des Iroquois, et marche avec une rapidité étonnante. Le soleil se couche, mais nos voyageurs ne s'arrêtent pas, ils marchent au hasard et en faisant le moins de bruit possible, ils marchent, ils marchent. Enfin ils commencent à apercevoir une lueur; nous y voilà dit le bonhomme à voix basse. Ils s'avancent avec des précautions infinies, et se rendent à une portée de fusil, sans être vus ni entendus. Les Iroquois commencent à s'amuser à faire souffrir les enfants; ils les faisaient passer dans les flammes et leur faisaient griller les cheveux; les pauvres petits criaient et pleuraient, et les sauvages répondaient par de féroces éclats de rire. Tout-à-coup, le bonhomme Paul s'écria d'une voix forte et posée : "mes petits enfants, jetez-vous à terre," et presque au même instant lui et son garçon déchargèrent leurs fusils. Trois des enfants reconurent la voix de leur grand-père, se jetèrent à plat ventre et n'eurent aucun mal. Le quatrième n'eût pas le temps de se reconnaître et partit en se sauvant avec les Iroquois, de sorte qu'il fut blessé par une balle, mais non grièvement. Le bonhomme courut vers ses petits-enfants, et les embrassant en versant des larmes, il disait au blessé :—Mais, tu ne m'avais donc pas compris.—Je n'ai pas eu le temps de penser à ce que cela voulait dire, je voyais fuir les sauvages, j'ai fait comme eux. La petite famille s'achemina vers le logis en emportant le blessé : et le matin, il y avait des pleurs de joie dans cette maison, malgré le cadavre qui y reposait encore.

Je ne surprendrai pas mes lecteurs si je leur dis que cette histoire contée d'une voix vibrante, avait profondément ému tous ceux qui se trouvaient devant l'âtre. Le vieillard lui-même essaya plus d'une fois, pendant son récit, des larmes furtives qui s'échappaient de ses yeux.

Mais ces Paul ou Dupaul, arraché à la férocity des Iroquois, doivent avoir des descendants au milieu de nous; il serait fort intéressant de les connaître et de savoir quel souvenir ils ont conservé de cette touchante aventure de leurs ancêtres. Si quelqu'un parvenait à faire cette découverte, il aurait trouvé le sujet d'un article intéressant pour les lecteurs de *L'Opinion Publique*, et en particulier pour l'auteur de ces lignes.

* *

Le père José était en verve ce soir-là, et, pour satisfaire notre curiosité, il voulut bien nous faire un nouveau récit qui a certes son intérêt, mais qui est plus généralement connu que le précédent. Les Iroquois sont encore en scène. Un pauvre Huron et sa femme avaient été pris par ces cruels sauvages, et emmenés prisonniers.

La marche fut d'abord extrêmement rapide, parce qu'on craignait d'être poursuivi par les Hurons; mais lorsqu'on crut le danger passé, toute la troupe s'arrêta, et il fut résolu que pour se reposer et s'amuser on brûlerait les deux prisonniers à petit feu. Avant d'en venir là, on voulait pourtant en retirer quelque chose. On détacha la femme, on lui mit en main une alène, et une peau de caribou, et on l'obligea à faire des souliers pour les ennemis qui vont la tourmenter dans un instant. La pauvre Huronne se met tristement à l'œuvre; elle achetait ainsi une heure de vie; mais qui sait le prix d'un instant quelquefois!

Une sentinelle reste auprès des prisonniers pour les surveiller, les autres s'en vont dans différentes directions, afin de trouver le bois et les instruments nécessaires pour rendre le supplice bien horrible. Une joie folle et sanguinaire régnait au milieu d'eux.

La prisonnière travaillait à ses souliers en silence lorsque son mari lui dit en huron et du ton le plus posé : Si tu veux, tu peux nous sauver tous deux.—Eh! comment donc, reprit la femme?—Regarde, on voit battre le cœur de l'Iroquois; il est seul ici, plante-lui ton alène dans le cœur, et nous pourrions fuir vers nos cabanes.

La sentinelle n'avait rien compris à ces paroles, et la Huronne continuait à travailler pour ne pas éveiller ses soupçons. Bientôt cependant, sa main se crispe, l'alène fait un demi-cercle, et avant qu'on eût le temps d'y penser, elle était plongée dans le cœur de l'Iroquois. Celui-ci n'eut pas la force de jeter un cri, il tomba mort sur le sol. Il n'y avait pas de temps à perdre, la Huronne delia son époux, ils saisissent chacun une carabine et vont se mettre en embuscade. Les Iroquois revenaient en parlant et en riant; tout-à-coup une détonation a lieu, et deux hommes tombent morts, frappés chacun d'une balle. Les autres croient que c'est un parti nombreux de Hurons qui viennent délivrer leurs compatriotes, et ils s'enfuient à toutes jambes dans la profondeur des forêts. Les deux Hurons s'enfuirent de leur côté, et rejoignent ainsi leur famille qui les croyait bien immolés déjà à la férocity des Iroquois.

* *

Le lecteur va peut-être m'en vouloir de lui avoir raconté si au long une histoire qu'il connaît mieux que moi. Pour obtenir mon pardon, je veux consigner ici une chanson canadienne, que je ne crois pas connue du public, même depuis les publications de M. Ernest Gagnon et du Dr. Larue. Je l'écris telle que le père José nous l'a chantée, car on manque souvent son coup lorsqu'on entreprend de corriger les chansons du peuple. Il s'y trouve un nom d'homme pour lequel j'ai adopté une orthographe au hasard.

Un sauvage chassant, ne trouvant rien,
Il veut avoir du pain;
Tout épouvanté
S'en est en allé
De chez les Français
Tout remplis de paix;

Il dit : dans ces bois
Beaucoup d'Iroquois
Qui veulent prendre Obriot le français.

Le conseil fut bientôt décidé
Le refus de se retirer.
On vit dans l'instant
Beaucoup de sergents
Qui battaient au champ,
Disaient en courant :
Sauve qui pourra,
Pour moi je m'en vas,
Je ne reste point dans l'embarras.

Obriot se réveilla le matin
Au tourment de ce grand train.
On vit dans l'instant
Beaucoup de présents,
Le sauvage content
Qui criait : youan!
Ah! les mascoutins
Matagons malins
M'ont chargé de très-fort bon butin.

Cette chanson ne doit pas avoir été composée à loisir. On y a probablement changé plusieurs choses, avec le temps, mais elle doit rappeler quelque fait de notre histoire.

Si j'avais compulsé les manuscrits poudreux de nos archives, j'essaierais de comprendre quelque chose à cette singulière composition. Il me semble que le but en est de rappeler quelque bon tour de sauvage pour se procurer du pain, et la terreur panique qui s'empara de la garnison du poste où le matois se présente.

Le père José nous chanta bien d'autres chansons, mais je n'ai garde d'en parler à mes lecteurs qui sont déjà fatigués de mon babil. L'histoire au coin du feu est beaucoup plus intéressante dans la bouche d'un vieillard que sous la plume de l'écrivain qui retrace plus ou moins fidèlement ce qu'il a entendu.

M.

NAPOLÉON III.

On dit qu'il faut mourir pour faire dire du bien de soi. On en a la preuve dans ce qu'on dit de l'empereur qui vient de mourir. Voici ce qu'écrivit, par exemple, un bonapartiste; il est important de lire cela pour voir jusqu'à quel point il faut se défier des premières impressions produites par des dépêches ou des écrits mensongers. Voici le récit en question :

LE MARTYR DE SEDAN.

Sous ce titre, un ardent bonapartiste, M. Jules Amigues, publie, dans *l'Espérance du Peuple*, l'article qui suit :

"Il y a trois semaines environ, je lisais à l'empereur, dans son cabinet de Chiselhurst, la brochure que j'allais publier sous le titre : *L'homme de Sedan et les hommes de Septembre*.

Arrivé à ce passage :
"La bataille est engagée sur tous les points
"Les obus pleuvent de toutes parts. L'empereur continue son chemin au pas, tantôt à cheval, tantôt à pied...."

Je m'arrêtai pour demander à l'empereur :
—Est-ce exact, sire? Est-il vrai que vous étiez tantôt à cheval, tantôt à pied?

—Cela est vrai, me répondit l'empereur, et plutôt à pied qu'à cheval.

Je continuai :
—... Tantôt à cheval, tantôt à pied, en roulant quelqu'une de ces cigarettes infâmes qui sont, comme l'on sait, la preuve manifeste et devenue classique de sa scélératesse et de sa cour-dise.

Ici ce fut l'empereur qui m'interrompit :
—Comment, me dit-il avec son doux sourire, est-ce que vous aussi vous avez cru cela?

—Quoi donc sire?

—Que je fumais des cigarettes.

—Je ne l'ai ni cru, ni contesté, ni même débattu, sire. J'ai entendu assurer que vous fumiez, et j'ai répété ce que vous fumiez sans y ajouter autrement d'importance, sachant bien que l'habitude est plus forte que toutes les impressions et toutes les situations. Moi-même, ajoutai-je, je me souviens que le jour où j'enterrais mon père—et certes j'aimais mon père!—il m'arriva, en suivant son convoi, de tirer distraitement une cigarette de ma poche, et le respect humain n'intervint que juste à temps pour m'empêcher de l'allumer.

Et c'est pourquoi, sire, j'ai accepté sur ce point la légende naïve répandue à ce propos par vos ennemis, pensant que la chose n'était point de celles dont il fallut vous défendre.

—Vous auriez raison si, en effet, j'avais fumé, me répondit l'empereur, mais la vérité est que je ne fumais pas.

Résolu que j'étais à ne laisser subsister dans mon récit aucun point obscur ou discuté, je ne craignis point d'interroger plus avant l'empereur.

—Ce qui vous empêchait de fumer, sire, lui demandai-je, était-ce le sentiment d'une catastrophe certaine, ou bien l'horreur douloureuse du massacre qui s'accomplissait autour de vous?

L'empereur par un geste qui lui était familier passa ses doigts sur sa moustache, et après un moment de silence qui ressemblait à de l'hésitation :

—C'était cela, me dit-il, et puis autre chose encore.... Le fait est que je n'avais pas envie de fumer.

Et il secoua la tête d'une façon que je ne compris pas très bien.

Je ne pouvais pousser plus loin mon enquête et me contentai de rectifier, ainsi qu'il suit, le passage de ma brochure :

"..... Tantôt à cheval, tantôt à pied, toujours pensif, toujours silencieux, et certes sans qu'il songeât à fumer aucune de ces cigarettes infâmes, qui sont, comme l'on sait, la preuve manifeste et devenue classique de sa scélératesse et de sa cour-dise."

Et je continuai ma lecture.
Or, ce hochement de tête que je ne compris point alors, la mort de l'empereur et les révélations auxquelles elle a donné lieu viennent de l'expliquer.

On sait maintenant, par des témoignages authentiques, que, à la veille de la guerre, l'empereur, qui souffrait cruellement toutes les fois qu'il essayait de monter à cheval, consulta ses médecins, et que leur avis fut qu'il y avait lieu d'opérer "une exploration."

Pour des causes que je n'ai point à rechercher ici, cette explo-

ration n'eût pas lieu, et l'empereur partit pour les champs de bataille, emportant avec lui le mal qui lui rongait les entrailles.

Ce qu'il dut souffrir à cheval, pendant toute la campagne, l'un des médecins qui ont opéré l'empereur, le docteur Gull, l'a exprimé avec une simplicité éloquent, lorsqu'il s'est écrit, après la première expérience de sondage :

« Qu'un homme en pareil état ait pu se tenir à cheval pendant cinq heures sur un champ de bataille, cela est plus qu'humain ! »

Et ce qui est plus qu'humain encore, c'est que cet homme, après être resté cinq heures le matin sur le champ de bataille ait voulu y retourner le soir, et n'en ait été empêché que par l'impossibilité matérielle de sortir de la ville. (Voir tous les récits de la bataille de Sedan.)

Et ce qui est encore plus qu'humain, c'est que, depuis lors, cet homme ne se soit jamais vanté de son mal, et qu'il ait dédaigné de l'invoquer comme une excuse, et qu'à ceux qui lui ont reproché de s'être rendu en voiture au château de Bellevue, il n'ait jamais répondu :

— Mais, malheureux, je n'y pouvais aller ni à pied ni à cheval, et c'était tout ce que je pouvais faire que de m'y faire traîner.

Et ce qui est plus qu'humain, enfin, c'est que, lorsqu'un autre homme, un écrivain qui cherche la vérité, vient demander à ce martyr :

— Etiez-vous à pied ou à cheval, sire. Ce martyr répond :

— A pied plus qu'à cheval.

Et que lorsque le même écrivain demande à ce martyr :

— Fumiez-vous, sire.

Ce martyr répond simplement, et sans rien ajouter de plus :

— Non, je n'avais pas envie de fumer.

Pour livrer au monde le secret des souffrances de ce stoïque, il n'a fallu rien moins que de lui ouvrir les entrailles.

Et maintenant que ces entrailles ont parlé :

Ouvrez-vous le ventre à votre tour, messieurs du 4 septembre, et contez-nous vos journées héroïques.

Ajoutons à cela qu'un autre bonapartiste bien connu en France, M. George Seigneur, publie dans *L'Univers* une lettre fort intéressante, où l'on voit une profession de foi catholique fort complète de l'ex-empereur. L'illustre défunt se serait fortement prononcé en faveur du *Syllabus*, de toutes les doctrines romaines et en faveur du pouvoir temporel. Il aurait manifesté le regret de ne pouvoir alors aller au secours du pape, et il aurait expliqué le passé en disant qu'il avait été débordé par les événements. *L'Univers* ne sait comment concilier cette profession de foi avec la conduite de l'ex-empereur à l'égard du St. Siège.

La mort de Napoléon a soulevé des discussions, non-seulement entre hommes politiques, mais encore entre médecins. Les médecins français reprochent au Dr. Thompson d'avoir fait une opération devenue inutile et qui devait être nécessairement fatale. Le Dr. Thompson ayant dit que Napoléon était mort, parce que ses reins étaient décomposés, « Nélaton avait donc dit vrai, disent les Français, quand il avait déclaré que l'opération était impossible chez un homme dont les reins étaient décomposés. » Et les gens de dire que si Nélaton eût été là, l'empereur ne serait point mort.

Gaillardet, qui rapporte ces choses, ajoute :

La conclusion la plus claire de cette polémique, c'est que l'empereur ne pouvait être opéré d'aucune façon avec quelque chance de succès, et que ses jours étaient comptés. Il avait lui-même le pressentiment de sa fin prochaine, si l'on en croit M. René de Pont Jest, auquel le comte Davilliers a raconté que, un dimanche, il y a un mois à peine, il se promenait dans le petit cimetière de la chapelle Saint Mary, avec Napoléon III, lorsqu'il le vit marcher pensif, les yeux fixés sur le sol, au milieu des tombes. — Que cherchez-vous, sire, lui demanda son aide de camp ? — Je cherche, répondit-il avec un triste sourire, l'endroit où vous me mettrez bientôt.

Finissons maintenant par un portrait qui fait connaître Napoléon sous un jour tout nouveau et démontre comme les appréciations qu'on porte sur cet homme diffèrent.

« Louis Napoléon qu'on a cru pendant vingt ans le plus malin des hommes d'Etat, était un des hommes les plus naïfs qui aient jamais existés. Toute sa vie le prouve, depuis la tentative de Strasbourg jusqu'à la déclaration de guerre à la Prusse. Ses amitiés, — ses amours surtout, dénotent une naïveté d'enfant. Naïf il n'était pas seulement naïf, il était sentimental. Il n'a jamais pu se dégager complètement des romances maternelles, et ses velléités guerrières n'étaient que musicales. Ce n'est pas qu'il manquait de courage. Il opposait au danger, plus que du courage, il lui opposait l'indifférence. Il était convaincu qu'il avait une étoile, une destinée particulière et qu'il ne mourrait pas sans l'avoir accomplie jusqu'au bout. Il ne se trompait pas, comme on l'a vu. Il avait horreur de verser le sang, malgré l'argument du 2 décembre, qu'il aurait voulu absolument pacifique et qui ne pouvait pas l'être avec un peuple comme le nôtre... C'est cette horreur du sang qui lui a fait faire la paix de Villafranca et la reddition de Sedan. Vous retrouverez le même quotient dans la défaite que dans la victoire. Sedan n'est que Villafranca retourné... »

« Cet homme en effet, était bon, extrêmement bon. Il n'oubliait jamais ceux ou celles qui l'avaient aimé, si peu que ce fut. Il aimait son enfant, il aimait sa femme, il aimait ses amis, il aimait ses maîtresses, il aimait son chien, il aimait le premier venu qu'il rencontrait et qu'il pouvait secourir, il s'attendrissait facilement, il pleurait pour un rien, il pardonnait avec une facilité extrême, mais, malgré tout cela, il lui était, en raison de son type, impossible de se projeter aussi loin qu'il aurait fallu, quelques efforts qu'il eût faits pour cela. Il ne rayonnait pas ; c'était un astre froid. »

Et ailleurs.

« On lui a prêté les combinaisons et les préméditations les plus machiavéliques. Autre erreur. Malheureusement, il ne prévoyait et ne combinait pas assez... Il n'avait de Machiavel que le masque, et, s'il était enveloppé de mutisme, c'est qu'en réalité il n'avait presque jamais rien à dire... C'était un sphinx qui n'avait pas d'énigme... »

Réduite à ces proportions, la figure de Napoléon III perd de sa grandeur mystérieuse :

Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

Mais en même temps la mémoire de l'homme y gagne : aux yeux de la postérité appelée à le juger, ses faiblesses mêmes lui seront comptées comme un titre à l'indulgence, et qui sait ? rachèteront peut-être les fautes du souverain.

REVUE ÉTRANGÈRE.

ESPAGNE.

C'est de l'Espagne que nous sont venues les nouvelles émouvantes, la semaine dernière. Le roi Amédée, fils de Victor-Emmanuel, a remis entre les mains des Espagnols une couronne qui le fatiguait depuis longtemps. La promotion, contre sa volonté, d'un homme contre lequel il y avait de justes sujets de plainte, a été le dernier coup porté aux sentiments d'Amédée. Le message dans lequel l'ex-roi annonce son abdication est plein de dignité. Il dit qu'il avait accepté la couronne avec la croyance que la loyauté du peuple qui l'avait appelé compenserait l'inexpérience qu'il apportait à cette tâche. Mais son attente a été déçue. Si les ennemis qui sèment les obstacles sur sa route étaient des étrangers, il n'aurait pas pris cette détermination, mais ce sont des Espagnols. Par eux l'Espagne est tenue dans une agitation continuelle. Tous les efforts du roi pour lui rendre le calme, ou pour mettre fin aux intrigues qui produisent l'agitation, sont demeurés sans effet. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir l'appui d'un parti. Il ne veut pas rester sur le trône comme le chef d'un parti. Il annonce en conséquence son abdication en son nom et en celui de ses héritiers.

Cet événement oréa dans toute l'Espagne la plus grande sensation. Un moment on crut que la guerre civile allait éclater partout ; et c'est ce qui serait arrivé sans doute si la république n'avait pas été proclamée. Voici comment les choses se sont passées :

Après avoir entendu la lecture du message, le sénat et le congrès se sont réunis dans la salle de ce dernier corps et se sont constitués cortès souveraines d'Espagne. M. Rivero, président du congrès, a été appelé au fauteuil et a déclaré en quelques paroles être prêt à répondre du maintien de l'ordre et de l'exécution des décrets du pouvoir souverain.

L'acceptation sans discussion de l'abdication du roi Amédée a été mise aux voix et a réuni l'unanimité.

Deux commissions, formées de membres du sénat et du congrès, ont ensuite été nommées, l'une pour répondre au message, l'autre pour accompagner le roi à la frontière. M. Pio a présenté une résolution établissant la république et investissant l'assemblée du pouvoir suprême. La résolution est adoptée par 256 voix contre 32.

Un ministère est aussitôt formé et les noms suivants sortent du scrutin :

Président du conseil, Figueras ; intérieur, Pi Margall ; guerre, Cordoba ; justice, N. Salmeron ; colonie, F. Salmeron ; marine, Beranger ; affaires étrangères, Castelar ; travaux publics, Bocerra ; finances, Echegaray.

Amédée et sa femme sont immédiatement partis pour l'Italie ; l'ex-reine est malade, incapable de marcher. L'abdication du fils de Victor-Emmanuel inspire au *Courrier des Etats-Unis* les réflexions suivantes :

Amédée avait, comme l'on sait, été présent aux cortès, comme candidat au trône, par le général Prim, qui fut assassiné le jour même du débarquement de son protégé en Espagne, et la veille de son entrée à Madrid, par un beau jour de janvier 1871. Depuis lors, ses bien-aimés sujets ne lui ont pas fait la vie douce, car si les rois font, comme on le dit, des misères aux peuples, il faut reconnaître que ceux-ci ne sont pas en reste. Dans l'espace de deux ans, Amédée a échappé à une tentative d'assassinat, les carlistes ont fait deux ou trois insurrections. Cuba en armes a usé cent mille hommes et cent millions, enfin, à l'heure qu'il est, tandis que les provinces du Nord sont au pouvoir des bandes de don Carlos, le roi est en broûille avec ses ministres et avec les cortès. Et ce n'est pas seulement sur l'administration intérieure que le désaccord se manifestait, c'est sur les principes mêmes, et sur les grandes questions de gouvernement. Ainsi, plus libéral que les cortès, que les ministres, et que la population même, le roi Amédée était assure-t-on, absolument opposé au maintien de l'esclavage à un titre et sous un prétexte quelconque, et ses sentiments étaient en perpétuelle révolte contre les opinions et les intérêts des gens qui l'entouraient.

LE DRAPEAU ESPAGNOL.

La *Correspondencia* dit que le drapeau de la république sera violet, blanc et rouge.

Aussitôt après l'abdication d'Amédée, les Orléanistes se sont réunis et ont souscrit une somme de cent millions de francs pour aider le duc de Montpensier à faire valoir ses droits au trône d'Espagne. Les légitimistes de France et d'Espagne, c'est à dire les bourbons et les carlistes, sont froissés de cette démarche des orléanistes, et la fusion, dont on parlait, ne paraît pas encore faite, au moins pour la France.

Voilà donc l'Espagne république ; ce sera le tour de l'Italie dans quelques semaines, et bientôt on verra la France, l'Italie et l'Espagne plongées en même temps dans les horreurs de la guerre civile.

MANE, THORL, PHARES.—Nous lisons dans des journaux bien informés que Victor-Emmanuel est en proie à une attaque d'apoplexie ; que le Prince Humbert, son fils aîné, est menacé d'un mal terrible ; que la Princesse Marguerite est prise d'une maladie qui ne laisse plus d'espoir, et qu'enfin le jeune Prince, son fils, est atteint d'une paralysie complète.

NOS GRAVURES.

L'une de nos gravures représente Napoléon sur le lit de fer où il est mort. Une autre représente le château de Chiselhurst, où il a terminé si tristement sa carrière. Nos deux derniers numéros contenaient des renseignements qui nous dispensent d'en dire davantage sur ces gravures.

CONCOURS AU FATIN.

Nous avons déjà parlé de ce concours qui eut lieu en présence de Son Excellence le Gouverneur Général, lequel donna lui-même plusieurs des prix. Son Excellence porte beaucoup d'intérêt aux exercices corporels.

C'est une Delle. Bethune qui remporta le premier prix décerné aux dames.

LE TRÉSOR.

Les caisses centrales du Trésor, provisoirement installées au Palais de l'Industrie, depuis l'incendie du ministère des Finances, ont pris possession au Louvre de la partie des bâtiments située entre la bibliothèque et le jardin, et jadis affectée à la gendarmerie de la garde.

La caisse principale qui, avec les bureaux et caisses des recettes en numéraire, occupe le milieu de la galerie, communique par un escalier en fer avec un vaste sous-sol qui ferme le soir une large trappe en tôle ; un mécanisme adapté à cette trappe, la fait glisser pendant le jour sous le pavillon d'un des chefs de bureau.

Le sous-sol est la partie la plus ingénieusement conçue, et par conséquent la plus intéressante de l'installation nouvelle des caisses centrales. Il se compose de quatre parties principales :

- 1o Le local affecté à la brigade des agents de comptoir ;
- 2o La resserre ;
- 3o Les archives et magasins d'imprimés et fournitures de bureaux ;
- 4o Les vestiaires.

C'est dans ce sous-sol, jusqu'à l'extrémité duquel peuvent arriver les voitures, que se font les réceptions et envois de numéraire, le pesage et la mise en rouleaux de l'or et des monnaies divisionnaires, enfin tous les travaux matériels que nécessite un mouvement considérable d'espèces. Sur ces grandes tables de chêne se sont alignés par centaines les millions destinés à la Prusse ! Un système de portes en fer et de grilles protège toute cette partie du service, et particulièrement :

La resserre. Le solde numéraire du Trésor est renfermé chaque soir dans une caisse, ou plutôt dans une chambre en fer à double serrure ; cette chambre, de 8 mètres de longueur sur 2m 30 cent. de largeur, et 2m 20 cent. de hauteur, est divisée en cases distinctes pour les billets, pour l'or, pour les diverses natures d'argent et de bronze. Elle est éclairée par la projection, faite de l'extérieur, de la lumière de six becs de gaz à travers d'épaisse lentilles. Dans les cases du centre, revêtues d'un grillage protecteur, sont les billets de banque, ceux de mille francs, par liasses contenant chacune un million ; ceux de cinq cents francs, par paquets contenant un demi-million, ainsi de suite jusqu'aux coupures de cinq francs réunies en paquets de cinq mille francs.

Dans les autres cases, comme dans les casiers du reste de la resserre, sont rangés les sacs d'or, d'écus de monnaie, les sa-coches de bronze, les monnaies étrangères transmises par les comptables des départements et provenant du séjour des armées allemandes, les caisses et barils de lingots attendant leur vérification avant d'être déposés à la Banque de France.

3-4o Quant aux magasins, archives et vestiaires, installés également dans le sous-sol, on peut se faire une idée de leur importance en considérant que les caisses centrales occupent aujourd'hui près de six cents personnes.

Les autres bureaux de ce service, installés sur le modèle des grands établissements financiers anglais et américains, occupent le rez-de-chaussée et l'entresol des corps de bâtiments donnant sur la rue de Rivoli et sur la place d'Arrousel.

MAXIME VAUVERT.

LA RANÇON DE LA FRANCE.

En or monétaire, les 5 milliards qui constituent la rançon peuvent être représentés par un cube de 4m50 de côté.

La valeur du kilogramme d'or monétaire étant de 3,100 fr., et la densité de l'alliage de 9/10 or et 1/10 cuivre qui constitue notre monnaie étant 17,65, il est facile de vérifier ces chiffres.

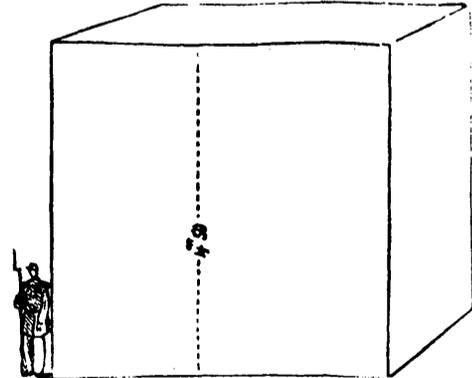
Dans le cas où le cube serait en or pur, la valeur du kilogramme serait 3,444 fr., la densité 19,26, et l'on arriverait pour le cube à des dimensions légèrement inférieures.

En argent monétaire le côté du cube aurait 13m50.

En bronze " " " 38m70.

En mettant enfin à côté les unes des autres les pièces d'or de 20 frs. nécessaires pour former les 5 milliards, on arriverait à occuper une surface de 11 hectares 02,50, c'est-à-dire plus du double de la surface du Palais-Royal, qui n'atteint pas 5 hectares.

En les mettant enfin à la suite les unes des autres, on tracerait une ligne dont la longueur atteindrait 5,250 kilomètres, soit 1,315 lieues, c'est-à-dire plus de six fois la distance de Paris à Marseille, en suivant la voie du chemin de fer.

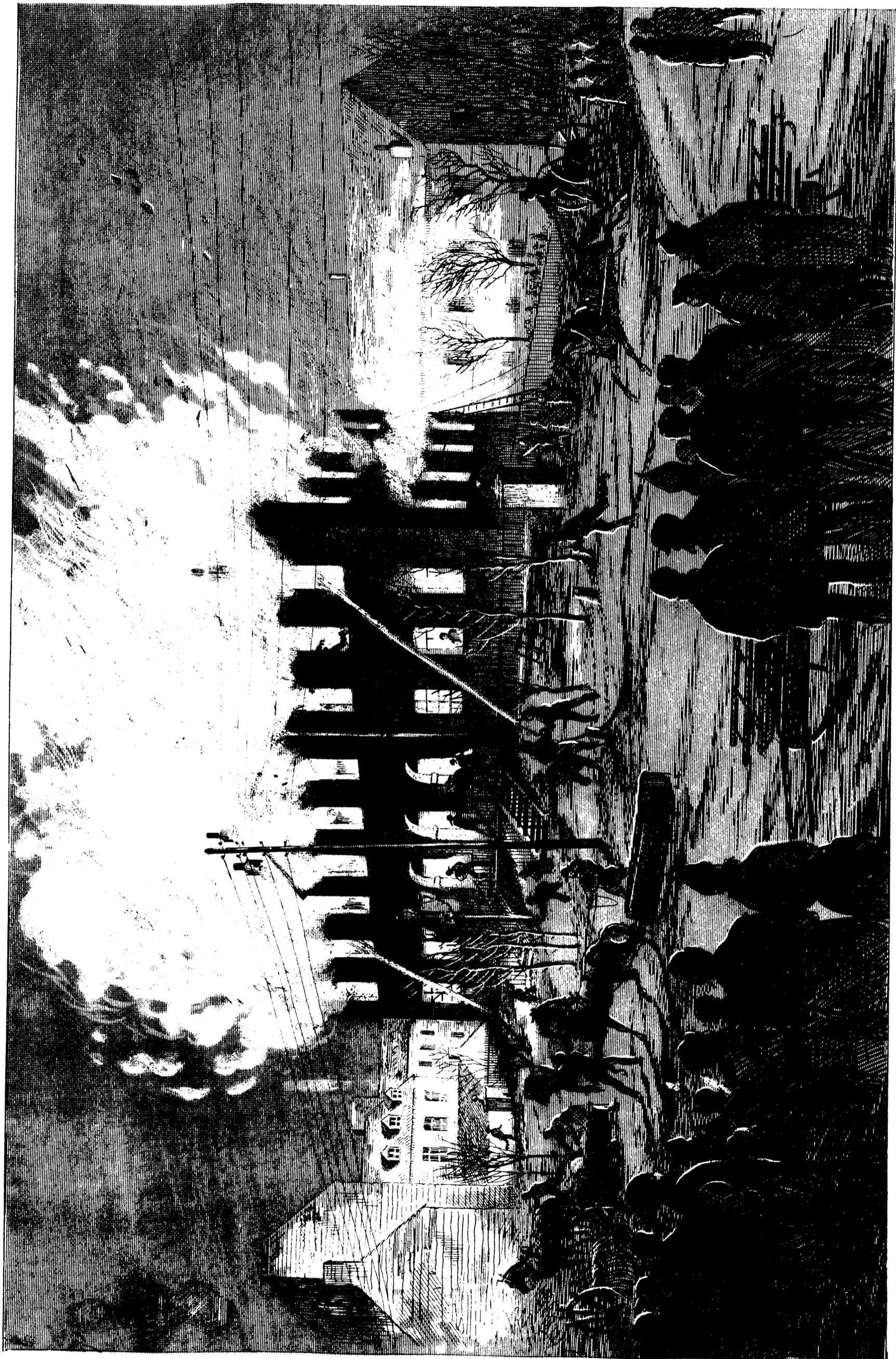


Le cube de cinq milliards en or, comparé à la hauteur de l'homme.

Un Américain possède un cheval qui va seul mener les enfants à l'école et retourne les chercher. Il avertit les gens de la maison qu'il est arrivé, en se frottant le nez sur les vitres de la fenêtre.



CONCOURS AU PATIN, VICTORIA RINK, MONTREAL.



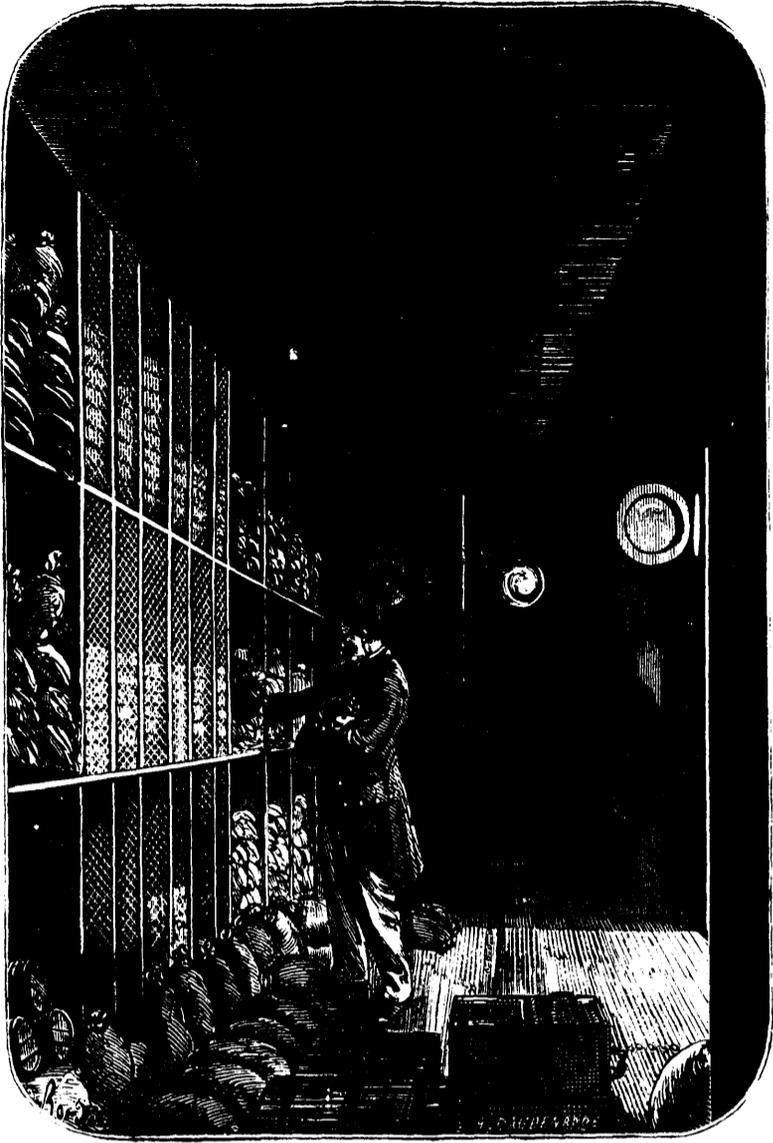
INCENDIE DU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC.



NAPOLÉON III SUR SON LIT DE MORT.



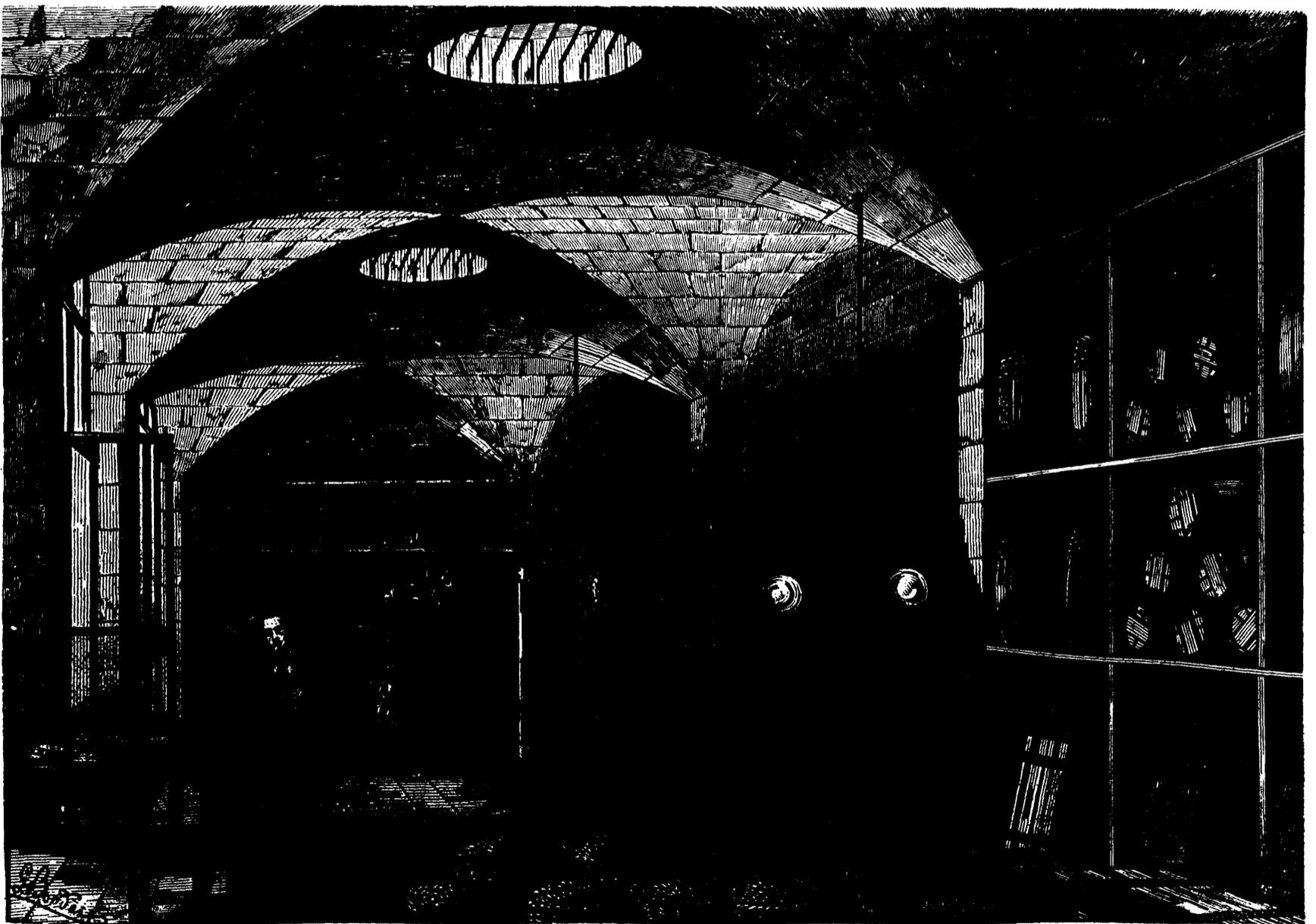
ANCIENNE RÉSIDENCE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE, À CHISELHURST.



LES CAVES DU TRÉSOR.



ENTRÉES DES CAVES DU TRÉSOR.



LE COFFRE-FORT DU TRÉSOR EN FRANCE.

AVIS.—Depuis quelque temps des individus se disant autorisés par nous se permettent de faire de la propagande à Montréal en faveur de *L'Opinion Publique*, prennent des abonnements et reçoivent de l'argent. Nous croyons devoir mettre le public en garde contre ces faux agents qui ont fait des dupes déjà. Les personnes qui désirent s'abonner peuvent s'adresser à nos bureaux, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319, rue St. Antoine, ou à notre agent pour la ville, M. Ed. Dorion.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 20 FEVRIER, 1873

CÀ ET LÀ.

M. R. LAFLAMME.

Quelques personnes ont interprété d'une manière défavorable à M. Laflamme une plaisanterie que nous faisons, en rapportant qu'il avait fait fortune au moyen de la vente d'une mine de cuivre. Nous devons déclarer que nous ne devons pas avoir aux yeux de quelques personnes le mérite d'avoir fait une malice, car nous avions plutôt l'intention, en écrivant les lignes remarquées, de nous réjouir, comme nous le faisons toujours, lorsque nous voyons un Canadien prospérer. Chose étrange pour plusieurs, sans doute, nous ignorions même, lorsque nous avons écrit, qu'il y avait des difficultés au sujet de cette mine entre MM. Barsalou et Lamothe.

Nous savons trop combien parmi nous la réputation d'un homme qui réussit est exposée à la malveillance, pour tenir compte de pareilles accusations avant d'avoir connu l'autre côté de la question.

Nous sommes heureux, en même temps, d'annoncer que la patente du regretté M. Labrèche-Viger, a été vendue en Angleterre pour un prix considérable. La part seule de M. Labrèche-Viger va donner \$200,000 à sa famille. M. R. Laflamme était intéressé pour un tiers dans cette affaire.

LES MORMONS.

Les journaux annonçaient il y a quelque temps, une nouvelle importante, c'est que les mormons étaient rendus en Canada et avaient fait leur nid dans les townships de l'ouest. Leurs aimables doctrines faisaient des prosélytes parmi les haut-canadiens; tous les ans, des caravanes de convertis partaient pour le *Lac Salt*. Mais les gens d'Ontario ont fini par se fâcher; ils ont mis la main sur les missionnaires mormons, il y a quelque temps, et les ont traités de façon qu'ils ne reviendront pas de sitôt en Canada. Ils sont partis gonflés, emplumés et peu contents, on le suppose.

LE "NORTHFLEET."

La scène dont le *Northfleet* fut le théâtre avant de sombrer, fut terrible. La plupart des passagers étaient couchés, lorsque la collision eut lieu. La secousse fut si forte que les gens qui étaient debout furent jetés à terre. Tout le monde sortit, à peine habillé, des cabines et se précipita sur le pont au milieu d'un grand tumulte. Mais, lorsque ces 400 personnes apprirent que le vaisseau était condamné à sombrer, dans l'espace d'une demi-heure, l'horreur de la scène défie toute description. Le désespoir, les cris, les sanglots, les emportements des uns devenus furieux de désespoir, les prières des autres, cela ne se décrit pas. On se rua sur les bateaux de sauvetage et on voulut s'y précipiter tous à la fois. Mais le capitaine, qui déploya en cette circonstance fatale le courage le plus héroïque, déclara qu'on sauverait d'abord les femmes, et après avoir vainement tiré plusieurs fois en l'air pour effrayer les hommes qui s'élançaient dans les bateaux, malgré ses ordres, il tua d'un coup de pistolet un passager qui ne voulait rien entendre. Ceux qui les derniers laissèrent le navire, au moment où il allait sombrer, ont vu des choses terribles, des actes d'héroïsme et de lâcheté, un spectacle dont la tristesse ne peut être surpassée. Quelle situation aussi que celle de ces trois cents personnes condamnées à s'abîmer d'un moment à l'autre dans les profondeurs de la mer! Plusieurs femmes purent se sauver, mais un grand nombre préférèrent mourir avec leurs maris et leurs enfants. Et, lorsque les bateaux partirent, emportant des femmes dont les maris allaient bientôt périr, des enfants dont les pères étaient voués à une mort certaine, quelles séparations déchirantes! Trois quarts d'heure après avoir été frappé, le *Northfleet* disparaissait pour toujours.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il est rumeur, dit la *Minerve*, que M. Dormer, le jeune député de South Victoria, Ontario, proposera l'adresse en réponse au discours du trône à la prochaine session. M. Dormer est un ancien élève de l'Université-Laval. Il a aussi étudié le droit dans le bureau de Sir John A. Macdonald. M. Dormer est un des rares députés d'Ontario, parlant le Français. C'est un jeune homme d'avenir; ce que les Anglais appellent *a coming man*.

On dit que M. Eugène Benoit, rédacteur du *Courrier du Canada*, va être nommé agent des Terres de la Couronne, à Montmagny.

M. Arthur Evanturel remplace M. A. H. Verret, au bureau du prêt aux incendiés.

AUX IMPORTATEURS.—Nous avons reçu de MM. A. G. Royé &

Cie, de Marseille, une circulaire annonçant qu'ils ont établi une ligne de voiliers entre Marseille et Québec et que le premier vaisseau, le *Jacques-Carrier*, en fer, partira le 14 mars prochain pour le Canada. Le fret sera reçu jusqu'au 10 mars. La ligne se compose de cinq autres magnifiques voiliers.

On dit que, tout en devenant Président du Sénat, M. Chauveau conservera la surintendance de l'Instruction Publique.

La *Gazette de Soré* organise une souscription publique pour contester le siège de M. Guévremont au Sénat.

M. Cassidy a été élu maire de Montréal sans opposition. MM. Desmarceau, Jodoin, Thomas, Nelson, McGauvran et Taylor ont été élus conseillers par acclamation. Dans le quartier St. Louis, la lutte est entre MM. David et Barsalou, dans le quartier St. Jacques entre MM. Rivard et Robert, et dans le quartier St. Antoine, entre le Dr. O'Leary et MM. Campbell et Bryson.

L'hon. M. Robitaille, le nouveau ministre fédéral, a été élu par acclamation à Bonaventure.

On dit que les Membres de la Force de Police des Tanneries vont être armés de pistolets.

Il paraît que M. le colonel Beaudry, des Mont-Royal, va bientôt obliger quelques-uns de ses officiers à se retirer du régiment, parce qu'ils ne paient pas leurs dettes d'honneur.

Le bruit court que M. le conseiller Rivard et Gustave Drolet, écrivain, avocat, sont sur le point de devenir propriétaires du *Nouveau-Monde*, conjointement avec Alphonse Desjardins, écrivain, avocat, le propriétaire actuel.

Nous avons sous les yeux un tableau synoptique de la doctrine chrétienne, à l'usage des sauvages du Nord-Ouest, dont l'originalité est des plus remarquables. Ce tableau explicatif de la voie du ciel est l'œuvre d'un missionnaire de ces régions lointaines.

On peut se le procurer chez MM. Beauchemin et Valois, libraires, qui en sont les éditeurs et dépositaires.

RIMOUSKI.—La maison de M. Bolanger, cultivateur, du Bic, a été détruite par un incendie, mercredi le 12 février, et 3 enfants âgés respectivement de 11, 4 et 2 ans ont péri dans les flammes.

Le feu a pris par du lin que l'on faisait sécher dans le poêle. C'est le quatrième accident du même genre, qui arrive dans ce district depuis quelques années.

La nomination de l'hon. M. Caron au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été approuvée, mercredi, par le gouverneur-général. L'hon. J. T. Taschereau lui succèdera comme juge de la cour du Banc de la Reine. Ce dernier sera, dit-on, remplacé par l'hon. M. Tessier.

Le candidat de l'opposition au Parlement local pour Québec-Est dont le siège est devenu vacant par la résignation de M. Rhéaume, est M. Pantaléon Pelletier, député de Kamouraska aux Communes, tandis que le candidat ministériel est M. Philéas Huot.

Dans le comté de Québec, les candidats ministériels sont MM. Garneau et Pierre Chauveau; ceux de l'opposition, l'hon. Isidore Thibaut et M. F. Langelier, professeur de Droit à l'Université-Laval.

La nomination pour Québec-Est est fixée au 24 courant, et la votation aux 4 et 5 mars prochain.

SOREL, 13.—Le six du courant, un nommé Cyrille Maranda descendait le long de la rivière Chambly, dans la paroisse de St. Ours, au train ordinaire de son cheval. Il avait trois personnes dans sa voiture. Tout à coup, avant d'avoir pu se jeter de côté et ne pouvant pas vu arriver, le cheval d'un nommé Fortin, qui avait pris le mors aux dents et que son maître ne pouvait plus maîtriser, vint frapper, du timon de sa voiture, la jument de Maranda en plein poitrail, du côté gauche, et le timon entra 8 ou 10 pouces dans les chairs. Le choc fut si violent que les deux chevaux se cabrèrent. La jument de Maranda, âgée de trois ans seulement, remporta le premier prix à l'exposition du comté de Richelieu l'an dernier, et son propriétaire ne voulait pas la donner pour cent louis. Elle n'est pas morte du coup, mais l'on ne sait pas si elle pourra être rattachée.—*Le Richelieu*.

ENLÈVEMENT DE CADAVRES.—Les portes du charnier de St. Cuthbert ont été enfoncées dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, et l'on a enlevé les corps de madame Lafort, Louis L'Heureux et celui d'une petite fille. Il y avait d'autres corps, mais ils n'ont pas été touchés. On ne pense pas généralement que ce soient des étudiants qui aient commis ce vol, mais bien des gens de la paroisse ou des environs dans un but de spéculation.

GRANDE EXPLOSION.—Vendredi après-midi, une grande explosion a eu lieu près de la gare Bonaventure. La locomotive, qui a servi longtemps à faire le trajet de Montréal à Lachine, et qui était maintenant employée à la station Bonaventure pour avancer et reculer les différents trains, a sauté vis-à-vis la rue St. Félix, à une cinquantaine de pas du grand bloc Drummond.

Mille éclats divers ont volé dans toutes les directions. La détonation a été aussi forte que celle d'un canon. Le sol et toutes les maisons environnantes ont frémi comme si c'eût été une forte secousse de tremblement de terre.

L'ingénieur Kelly a été tué. Le chauffeur, dont le nom nous est pas encore connu, a été dangereusement blessé.

Une femme, qui entrerait chez elle, a été frappée par un projectile, et son état est aussi très critique.

Le général prussien Manteuffel ayant dit que Bazaine avait fait son devoir, un journal français lui répond ainsi :

"L'histoire montrera, dit le général de Manteuffel, que le maréchal Bazaine et son armée devaient être vaincus par le prince Frédéric-Charles. L'histoire dira peut-être autre chose, après avoir raconté les batailles de Gravelotte et de Saint-Privat; mais elle dira à coup sûr qu'une armée de 160,000 hommes ne peut pas avoir été immobilisée pendant deux mois et se trouver livrée au bout de ces deux mois, sans la plus odieuse des trahisons.

Tout n'est pas rose dans l'horizon du célèbre Tichborne :

Premier malheur : il veut s'emparer d'une des premières fortunes de l'Angleterre et il ne réussit qu'à se faire passer pour un imposteur et, deuxième malheur, après cette déconfiture, on le traduit au criminel sous accusation de faux, d'usurpation de nom, etc., etc. Mais ce n'est pas tout, maître Tichborne, pour se défendre un peu décemment devant la Cour du Banc de la Reine, a besoin de certains documents qui se trouvent en la possession des avocats qui l'ont représenté au Civil et ces praticiens veulent lui faire subir, avant de les lui remettre, une petite opération qu'on appelle le quart d'heure de Rabelais. Il s'agit d'une balance de douze cent vingt-cinq louis sterling que Tichborne doit à deux de ses avocats, M.M. de Garton et de Invas. Ces messieurs n'entendent pas badinage là-dessus : £1225 sterling ou leur illustre client devra se passer des rames de papier griffonnées en son honneur. C'est l'ultimatum de ces messieurs. Tichborne a réussi à payer quelques centaines de louis : mais il n'aura les documents en question que lorsqu'il aura tout payé, et il le pourra car il est aidé par des personnes très-riche et qui croient toujours à la validité de ses droits.

Les frais seuls de taxation du mémoire de frais dans cette affaire dépassent £40 sterling.

AGRICULTURE.

CAUSERIES.

(Suite.)

—Tout cela me paraît juste, dit Jacques : mais il n'en est pas moins vrai que si les cultivateurs vivaient sans luxe comme autrefois, le pays serait encore dans cet âge d'or que vous venez de rappeler.

—Vous avez peut-être raison, répliqua Léon ; le luxe nous fait un mal plus grand que la baisse des grains ; et si encore il constituait notre seul défaut ! Mais examinez l'allure de nos campagnes, voyez ces nombreux abus qui nuisent au bonheur, à la prospérité, à la dignité de la classe agricole, et qui alimenteront l'émigration tant qu'ils subsisteront parmi nous. Lorsque les manufactures américaines regorgeront de gens cherchant du travail, ce sera l'Instruction canadienne qui attirera à son tour, vers les villes et les villages l'homme des champs mécontent du sort qu'il se sera lui-même préparé. Et à moins que la conduite des cultivateurs canadiens en général ne subisse des réformes prochaines, je n'hésite pas à dire qu'une bonne partie de ces belles terres défrichées par les sueurs de nos ancêtres passeront, avant longtemps, aux mains de spéculateurs étrangers.

—Pour ce qui regarde le luxe, reprit le capitaine, je ne voudrais pas refuser au cultivateur le droit de jouir du nécessaire ; on ne peut que l'approuver de s'habiller et d'habiller sa famille convenablement, de prendre une nourriture saine et abondante, d'avoir une maison tenue et meublée avec goût et propreté, de posséder de bons chevaux, des voitures et harnais solides. Mais malheureusement on s'occupe souvent de paraître et de briller bien plus que de bien se nourrir et de bien se loger. On s'applique fort peu à s'habiller confortablement selon les saisons, pourvu qu'on suive la mode, qu'on ait force clinquants, force fanfreluches. L'utile et le sérieux sont mis de côté au profit de la parure et de la frivolité.

On se plaint que les produits agricoles ne se vendent pas et cependant allez chez les voituriers, voyez l'activité constante de cette foule d'ouvriers occupés à faire des voitures finies à la *douzaine* pour les gens de la campagne. Entrez chez le sellier : vous y verrez des harnais, soit-disant argentés, en grande quantité ; mais très-peu de bons harnais durables ; c'est que les premiers sont en grande demande par les garçons de la campagne.

Les produits ne se vendent pas, et cependant tous les jours on voit de nouveaux magasins surgir dans nos petites villes et nos villages. Tous ceux qui ont un peu d'argent, et qui ne veulent pas travailler de leurs mains, ne voient rien de mieux à faire que de devenir marchands : ils auraient tort en effet d'investir leurs capitaux dans des industries profitables au pays, quand ils sont sûrs de faire de si larges bénéfices à vendre du whisky, de la mousseline, du ruban et des aigrettes.

Et dire que ces folles dépenses sont faites par des cultivateurs qui se plaignent de ne pas avoir les moyens quand il s'agit d'acheter un instrument aratoire perfectionné, de souscrire à un journal ou de procurer à leurs familles les avantages d'un certain nombre de livres intéressants. Tel père qui se croirait ruiné s'il déboursait \$3 à \$4 pour recevoir un journal, n'hésite pas de sacrifier \$250 à \$200 pour gréer ses enfants.

On entend quelquefois répéter que ces dépenses sont faites dans le but de retenir les jeunes gens à la maison paternelle : ceux qui ont des yeux peuvent voir si le but est atteint ! C'est tout le contraire qui arrive et qui doit arriver suivant moi. Cette conduite étourdie, que le luxe favorise parmi la jeunesse, a justement pour effet d'étouffer chez elle l'amour du toit natal. C'est pourtant cet amour sacré qu'il faudrait entretenir pour arrêter l'émigration. Est-ce un moyen de développer les affections de famille que d'habituer les jeunes gens à ne s'amuser qu'au dehors et loin du cercle des parents ? Rendons nos demeures attrayantes et confortables au lieu de gaspiller des sommes considérables en beaux habits et en belles voitures, consacrant chaque année quelques piastres pour embellir et orner les appartements destinés à vos enfants. Que le jeune homme ait sa chambre assez bien meublée, que quelques livres choisis forment sa bibliothèque, qu'un journal illustré fasse son apparition régulière sur sa table, enfin qu'on lui crée, dès son bas âge, un petit *chez soi* auquel il ne manquera pas de s'attacher et qui développera chez lui le goût d'une vie sédentaire. Que de bonne heure on engage ce jeune homme à tenter lui-

même quelques petites exploitations sur la ferme : qu'un morceau de terre soit mis à sa disposition et qu'on lui permette d'en tirer parti à son profit. Si par bonheur il lui vient à l'idée de planter des pommiers ou des arbres d'ornement, il ne faudra pas reculer devant un léger sacrifice. Quand plus tard il sera tenté de quitter sa patrie, la vue de ces arbres le retiendra peut-être dans le devoir.

—Comment voulez-vous, interrompit Jacque, qu'on sou-crive aux journaux pour les enfants et qu'on leur achète des livres, ils ne les liront pas. Je connais des jeunes gens de cet arrondissement qui ont déjà oublié tout ce qu'ils avaient appris à l'école.

—Puisque j'ai commencé à médire contre mes compatriotes, dit le capitaine, permettez-moi de dire que je trouve de grands vices dans le fonctionnement de notre système scolaire.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

CORRESPONDANCE.

FERMES LES MIEUX TENUES.

M. le Rédacteur,

Connaissant parfaitement votre impartialité, je sais que vous ne ferez aucune difficulté de publier dans votre intéressant journal, ce qui suit touchant les fermes les mieux tenues dans le comté de Berthier.

Il y a eu deux ans le printemps dernier, le conseil d'agriculture du comté de Berthier inaugurerait un système tout à fait nouveau, ou plutôt imposait aux sociétés d'agriculture de donner des prix (\$150.00) pour ces fermes. Toutes celles qui ne se conformeraient pas à ces règlements, ne devaient recevoir aucune subvention du gouvernement.

Depuis que ce système est en opération je me suis demandé bien souvent, si cette manière d'agir est préférable aux expositions, et si elle a produit quelque bien pour le comté.

Examinons le but du conseil.

Si je comprends bien ce but, ce conseil a été créé pour introduire la culture des légumes et en même temps la culture par rotation. Eh bien, ce système n'a rien prouvé du tout touchant l'introduction de la culture des légumes dans notre comté; celui qui a mieux réussi et qui a remporté le prix n'a presque pas semé cette année, et s'est parfaitement promis de ne pas semer les années suivantes; parce que, dit-il, la main-d'œuvre coûte trop cher.

Je suis de la même opinion. Je pense et je suis parfaitement convaincu qu'un cultivateur obligé, comme nous le sommes tous, de donner une paille par jour, à un homme pour sarcler des betteraves, ne peut faire aucun profit.

Pour moi, je préfère semer les patates parce que ça ameublait autant la terre, et que ça coûte bien moins cher pour l'entretien. En effet un seul homme peut sans trop de trouble, avec les instruments nécessaires, prendre soin de 25 arpents de patates, tandis que pour cultiver un seul arpent de betteraves il lui faudra beaucoup de travail et de soin dans nos terrains.

La culture par rotation n'est pas comprise le moins du monde par tous nos cultivateurs, même par ceux qui ont reçu des prix.

Toutes ces personnes-là ont suivi l'ancienne routine, ce sont donc \$150 jetées à l'eau.

Mon impression, et c'est celle de tous ceux qui s'occupent de ces questions, est que ce système a été introduit trop vite; le conseil aurait dû mettre les sociétés parfaitement libres, c'est-à-dire, leur permettre de faire des expositions suivant leur bon plaisir, soit pour les fermes ou pour les animaux. Il n'y a rien d'aussi insignifiant que les expositions de terres; en effet imaginez-vous 3 juges qui vont examiner quatre terres et qui, après un examen assez superficiel décernent un prix, et s'en reviennent ensuite glorieux comme César, après leur décision.

Que cette décision soit mauvaise, cela ne fait rien, il faut y passer; il faut y passer quand même ce serait des plus mauvaises terres du comté. Ensuite tout est fini, et nous n'entendons plus parler de rien.

Il n'en est pas de même pour une exposition d'animaux. Car il est parfaitement connu que si des cultivateurs se rencontrent même deux ou trois mois avant l'exposition ils se mettent immédiatement à parler d'animaux.

S'il y a un bel animal dans la place, le nom du propriétaire est bientôt connu, et ces cultivateurs s'empressent de se communiquer que tel et tel a un autre bel animal. Et, jusqu'au grand jour de l'exposition quelles conversations animées entre les cultivateurs, touchant le mérite de tel ou tel animal. Nous voudrions que l'exposition durât une semaine entière, c'est un plaisir indicible pour tous.

La journée passée, nous avons hâte de nous rencontrer afin de nous communiquer toutes les impressions de la journée.

Quelle différence y a-t-il entre les expositions de terres et celles d'animaux? Je suis profondément étonné que des hommes compétents n'aient pas écrit contre le système de l'examen des terres.

Les trois quarts et demi des comtés du Bas-Canada sont opposés à cette manière d'agir. Si le conseil en doute qu'il mette les différentes sociétés dans la position de choisir l'une ou l'autre de ces deux expositions, et il verra que les expositions d'animaux seront certainement préférées. Une exposition d'animaux améliore parfaitement les terres, si l'on prend les moyens nécessaires pour y parvenir, c'est-à-dire si l'on nourrit ses animaux convenablement. Avant 1868, je ne semais que 8 à 10 minots de patates pour les dépenses de la maison; dès cette année-là, j'ai commencé à m'occuper de l'amélioration de mes animaux, et j'ai parfaitement compris qu'il me fallait semer plus que 10 minots de patates si je voulais engraisser mes animaux convenablement. Ainsi, au lieu d'en semer 10 minots, j'en ai semé 60 minots l'année dernière, et je me propose d'en semer 100 l'année prochaine. Ainsi, et pour moi, il n'y a pas le moindre doute, les cultivateurs, en améliorant la race de leurs animaux font des bénéfices bien plus considérables que de toute autre manière. Si le conseil agricole veut absolument nous enlever les expositions annuelles de comté, qu'il les remplace par des expositions de divisions obligatoires, je suis convaincu que ce projet serait approuvé par tous les cultivateurs. La chose a bien réussi dans la division Montarville; si nous demandions aux habitants de cette division laquelle des deux expositions ils préfèrent, je suis certain qu'ils seraient tous pour une exposition de division.

Voilà, M. le Rédacteur, les quelques suggestions que j'avais

à faire. Si vous les jugez dignes de publication, veuillez les faire insérer dans le plus prochain numéro de votre journal.

Je suis votre, etc.,

A. MOUSSEAU.
Agriculteur.

Berthier, 12 Février 1873.

COURRIER DES ETATS-UNIS.

La grande préoccupation du moment, c'est l'enquête que l'on est à poursuivre à Washington sur les relations de certains sénateurs avec les directeurs de la compagnie du *Credit Mobilier*.

Cette compagnie déclarait des dividendes de plus de 100 par cent; Oakes Ames, un des directeurs, désirant obtenir une charte nouvelle pour la compagnie, chercha à acheter les votes des sénateurs en leur offrant des actions au pair. Il réussit auprès de quelques-uns. Le vice-président Colfax, le sénateur Patterson, du New-Hampshire, le vice-président élu, Henry Wilson, et quelques autres hommes d'état américains ne sortirent pas avec une réputation immaculée de cette enquête.... Triste vénalité des hommes publics, plaie des populations d'Amérique, ne t'arrêteras-tu pas dans ton ignominie!

Le règne du *greenback* va se continuer pour un temps indéfini. Le sénateur Sherman avait présenté un projet de loi pour la reprise des paiements en espèce, d'ici à deux ans. Après plusieurs débats très animés, le *bill* fut renvoyé par 29 voix contre 27. La majorité des sénateurs des Etats de l'Ouest s'est déclarée contre la mesure. En parlant de cet incident, la *Tribune* de New York fait les réflexions suivantes: "Une combinaison d'intérêts semble s'être formée contre la mesure et nous sommes, une fois de plus, assurés que, nonobstant les clameurs pour la reprise des paiements en espèce, il y a un grand nombre d'hommes publics qui y sont opposés. Quand serons-nous capables de remplir nos promesses avec honneur!"

Encore de l'injustice à constater. Le gouverneur Dix, dans son message conseille à la législature d'abolir les octrois pour les écoles catholiques. Inutile de faire valoir ici toute l'injustice de ce procédé. Ce ne peut être que le fanatisme protestant ou la haine politique qui puisse pousser les Républicains à en agir ainsi. C'est un fort mauvais précédent qui ne peut qu'influer fortement contre les Républicains de l'Etat de New York. Nous regrettons de constater que ce message du gouverneur Dix a reçu l'entière approbation de certains confrères catholiques.

Nous allons enfin avoir les cartes-poste vers le 1er mai. Le maître-général des Postes croit qu'il en circulera cent millions dès la première année. Les Américains sont amateurs de la correspondance, le revenu annuel provenant des bureaux de poste s'élève à plus de \$30,000,000.

A propos de lettres, le bureau de poste de Worcester s'est trouvé au dépourvu d'étampilles il y a deux semaines. La Compagnie d'Assurance, Merchants & Farmers a expédiée dans une seule journée, 25,000 lettres. Le maître de poste de Worcester a dû emprunter des étampilles à Boston et à Norwich pour satisfaire aux demandes de cette Compagnie, qui a acheté, ce jour-là, des étampilles pour la somme de \$750.

FRED. GAGNON.

VARIETES.

On dit que Napoléon III était devenu dévot dans les trois dernières années de sa vie.

Un Italien de noble naissance vexé, contre une actrice qui l'avait éconduit, lui a jeté sur le théâtre un bouquet qui cachait un pistolet arrangé de façon qu'il devait faire feu au moment où le bouquet serait ramassé. Le pistolet ne partit pas, heureusement. L'Amour autrefois se servait de flèches, il se sert maintenant de pistolets! Ce que c'est que le progrès!

Un jeune Américain a pris une action en dommages de \$10,000 contre un riche citoyen qui ne voulait pas le laisser faire l'amour à sa fille. Comme on le voit, il n'y a pas qu'en Canada que les amoureux font valoir leurs droits.

Louis XVI se plaisait à faire de la serrurerie; M. le duc de Luynes avait dans son château un atelier de coutellerie. Rien ne lui plaisait plus que de faire des couteaux. Se levant au chant du coq, il forgeait, cognait, limait, repassait avec une ardeur sans pareille. Un jour, après six mois d'un travail assidu, il était arrivé à achever une paire de rasoirs; c'étaient d'abominables rasoirs qui, en comptant tout, lui avaient bien coûté 200 francs à confectionner et qui ne valaient pas quarante sous. Mais que vous dire? Il avait pour eux l'œil d'un père.

—La belle pièce, disait-il. Décidément si je n'étais pas duc et pair de France, je pourrais être un bon compagnon coutelier!

Dans son contentement, il s'habilla en marchand forain, mit soigneusement ses rasoirs dans un étui et s'en alla à deux lieues de Chevreuse proposer "sa belle pièce" aux passants. Un médecin des environs fit semblant de ne pas le reconnaître; puis, sans marchander, acheta les rasoirs trente-cinq sous.—Trente-cinq sous vite empochés!—Le soir, à table, le vieux duc, ne se tenant plus de joie, raconta à sa famille qu'il était décidément un ouvrier accompli et qu'il avait vendu pour du véritable argent des rasoirs faits par lui.

Le professeur Plantamour reconnaît qu'il s'est trompé dans ses calculs.... les anciens, cela va sans dire, ont les derniers qu'il vient de faire sont incontestables. Ils concluent à la fin inévitable de ce pauvre monde pour le 21 octobre 2011.

Merci, mon Dieu.... nous n'y serons plus!

Et voulez-vous savoir, maintenant, comment nos pauvres arrière-neveux disparaîtront de ce globe, qui est condamné à ne pouvoir vivre de sa propre vie? Cette fois, ce ne sera pas la queue flamboyante d'une comète, dont le frôlement incendiaire rôtira la race humaine. C'est l'éloignement du soleil qui frappera la terre d'une congélation générale, et la température descendra à de tels degrés au-dessous de zéro, que tous les baromètres imaginables ne sauraient marquer cette mesure-là.

UN MIRACLE A ROME.

Un correspondant raconte dans les termes suivants un miracle de guérison instantanément opérée par le toucher d'une médaille du bienheureux Benoit Labre:

"On s'entretient beaucoup à Rome d'un éclatant miracle opéré, il y a trois ou quatre jours, par l'intercession du bienheureux Benoit Labre. Un major garibaldien, du nom de Ghirelli, commandant d'une des colonnes qui envahirent les Etats du pape, en 1867, habite présentement à Rome dans le quartier des Monti. C'était un homme sans foi ni loi. Sa fille est tombée dernièrement très-gravement malade. Il y a trois jours, un médecin de ses amis, libre-penseur comme lui, qui soignait sa fille, l'a averti qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre et qu'il ferait bien de préparer la mère de l'enfant à cette triste nouvelle. Il va sans dire qu'il n'a pas été question d'appeler un prêtre. Le major Ghirelli était occupé à l'infâme journal la *Capitale*, tandis que sa fille était à toute extrémité. Ce jour-là justement la *Capitale* vomissait les plus affreux blasphèmes contre le bienheureux Labre, dont Pie IX venait de constater deux miracles.

"Le major, en lisant cela, dit, comme pour se moquer: "Je veux voir, moi aussi, si le pape dit vrai et si le bienheureux Labre est si puissant qu'on le dit. (Je n'ai garde de répéter les paroles dont il se servit en parlant ainsi.) Il s'adressa donc à un prêtre de son quartier qui se hâta de lui procurer une relique du bienheureux Labre. On appliqua cette relique sur la poitrine de la jeune mourante qui paraissait prête à rendre le dernier soupir. Aussitôt la jeune malade ouvrit les yeux, se leva sur son séant et s'écria: "Je suis guérie."

"Ce miracle a causé la plus grande sensation dans tout le quartier des Monti déjà si confiant dans les vertus du bienheureux tout le corps repose dans leur église paroissiale. Le major Ghirelli et le médecin libre-penseur son ami se sont convertis et ont signé de leur propre main un procès-verbal où le miracle est constaté dans toutes ses particularités. Dieu soit donc loué, et espérons que le bienheureux Benoit Labre voudra faire aussi un miracle pour la France, sa patrie, en lui obtenant la guérison de tous les maux politiques et moraux qui la tuent!"

CHARADES PROPOSEES.

CHARADE, No. 73.

Mon premier est chef de famille.
Aux amants qui vous poursuivront
Pour rester sage, jeune fille,
Répondez toujours mon second.
Ah! que mon tout ferait merveille
Lecteur et vous surprendrait bien,
Si pour être musicien
Il ne fallait que de l'oreille.

EUGÈNE DE LAWRENCE.

CHARADE, No. 74.

Mon premier chez le pauvre est en grande faveur,
Mon dernier du mauvais fait tout le bonheur
Mon tout du joli sexe est souvent en horreur.

T. P. PARADIS.

LOGOGRIPE, No. 75.

Je passe sur dix pieds une bien triste vie;
Coupez-m'en trois, lecteur, je vous en prie,
Je n'aurais plus le mal que je porte en tous lieux
Et par ce moyen-là vous me rendrez heureux.

ENIGME, No. 76.

En un seul mot, j'offre une fleur, une fle,
Une arme, un fruit, un royaume, une ville.

CHARADE, No. 77.

Mon premier, chères lectrices, occupe vos pensées.
Vous sentez que dans mon dernier, vous pourriez être délaissées;
Mais garde-vous d'être abusées, tel qui paraît souple est altier
Et par de faux dehors, les femmes sont trompées.

HERMINIE R....

ENIGME, No. 78.

Sur quatre pieds, je suis plus fort que les serments,
Quoi qu'étant aussi vieux que nos premiers parents.
Qu'on me divise en deux les demoiselles
Avec ardeur recherchant mon premier.
Et tandis que l'on croit qu'il fait à tire-d'ailes
Sur nos têtes s'abat tous les jours mon dernier.

J. C. R.

CHARADE, No. 79.

Mon dernier, produit par l'artiste,
Ravit l'auditoire enchanté.
Mon premier, le fait du légiste,
Protège la société.
On s'y soumet, mais mon entier,
Séduit et de plus terrassé.
Par certains charmes invincibles,
S'est soustrait à son action
Pour endosser, dans l'union,
Une doctrine plus flexible.

J. E. C.

MOTS EN CARRÉ, No. 80.

Mon premier est le père de tous.
Le curé sourit, en voyant mon second.
Mon troisième, sans être cruel, n'est pas doux.
Eve fut la première, à devenir mon dernier.

DAME A. V.

Les bonnes réponses aux charades proposées dans notre avant-dernier numéro, sont les suivantes:

No. 69, Cordon; No. 70, Papineau; No. 71, Malbaie; No. 72, Casgrain.

Ceux qui nous ont envoyé de bonnes réponses sont si nombreux cette semaine que nous ne pouvons publier tous leurs noms. En voici quelques-uns:

M. A. Lamy, de St. Sévère; Dlle Girard, de St. Gervais; Dame L. B. P., d'Ottawa; Dame J. A. D., de Pembroke; Dame O. Martin, de Mtis; Dlls Céline Barty, Deloise Gingras, Georgianna DeFoy; Dlle Marie-Louise St. Louis, de Sorel; Amariida, d'Ottawa; Dlle Rosalie Casgrain, de Québec; Dame G. Lamontagne, Dlls Delphine, Malvina et Mathilde Lemelin, de Québec; Dlle Marie de St. Thomas de Pierreville; Dlle Emma Rivard, de Trois-Rivières; Dlle N. Trotter, de St. Jérôme; Hon. John Fraser de Berry.

Les charades, correspondances, réponses aux charades et autres choses concernant la rédaction doivent être envoyées directement à M. L. O. David, *Opinion Publique*.

Les annonces de mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Montréal, le 6 courant, la dame de George Stanislas Malepart, commis marchand, un fils,

A Attawapung, Conn., le 18 janvier, la dame de M. Ls. Lagassé, 2 enfants, dont l'un mourut quelques heures après sa naissance.

DÉCÈS.

En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 26 ans, Dlle Marie-Zéphirine Roby, après une douloureuse maladie soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne.

A Fitchburgh, Mass., le 1er février, à l'âge de 22 ans, 11 mois, dame Rosanna Dalton, -pouse de M. Godfroi Le nioux.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

VIII.—UN COUP DE FEU.

Cette sève vivace et exubérante qui circule avec le sang dans les veines des très-jeunes gens avait empêché les deux sœurs de s'apercevoir de la fatigue pendant leur rapide ascension.

Mais à peine étaient-elles arrêtées depuis deux minutes, qu'elles se sentirent lassées outre mesure. Elles s'assirent donc sur le gazon, au pied d'un arbre, précisément à cet endroit où l'inconnu s'était reposé peu de temps auparavant.

Le jeune chasseur resta debout en face d'elles.

Pendant quelques instants aucun des trois personnages n'échangea une parole.

Le crépuscule avait complètement disparu pour faire place à la nuit; mais des myriades d'étoiles, brillant dans le ciel pur, rendaient l'obscurité transparente.

Tout à coup le grand épagnoul qui s'était couché à quelques pas de son maître se leva d'un bond, tourna la tête du côté d'un taillis assez épais qui bordait l'autre côté de la route, et, hérissant son poil soyeux, se mit à aboyer et à hurler en donnant tous les signes de la plus vive inquiétude. En même temps il sembla à l'inconnu qu'il entendait dans le taillis un froissement de branches.

—Oh! mon Dieu! murmura la plus jeune des deux sœurs, —mon Dieu! qu'y a-t-il donc?

—Je ne sais... rien, j'espère, —répondit l'inconnu en armant vivement son fusil.

—Oh! j'ai peur! j'ai peur!...

Les aboiements de l'épagnoul s'étaient changés en hurlements farouches.

La jolie brune s'efforçait de rassurer sa sœur qui se pressait contre elle, éffarée et tremblante.

Mais soudain elle-même pâlit et poussa un grand cri.

L'inconnu allait à son tour demander la cause de ce redoublement d'épouvante, lorsqu'un nouveau regard jeté vers le taillis la lui fit deviner. Il venait de voir briller, à travers le feuillage, deux prunelles rondes, rouges et luisantes, comme des charbons ardents.

—Ne craignez rien, —murmura-t-il en épaulant vivement son arme et en visant avec un soin extrême et un imperturbable sang-froid, —je réponds de tout.

Il appuya le doigt sur la gâchette, le coup partit avec une détonation que tous les échos répétèrent.

A cette détonation répercuta un double cri des deux sœurs, puis un hurlement rauque et farouche.

Les branches du taillis s'entr'ouvrirent, et un animal, dont on ne pouvait à cette distance préciser la nature, vint s'abattre sur la route, où il se débattit pendant un instant dans les convulsions de l'agonie, auxquelles succédèrent bientôt le râle de la mort, puis l'immobilité la plus complète.

Le jeune chasseur s'approcha alors et reconnut qu'il venait de tuer un de ces grands loups maigres, si communs dans les hautes montagnes de l'Allemagne, où ils commettent souvent d'effroyables ravages.

—Mademoiselle, —dit-il, tout en rechargeant son fusil, —l'ennemi est mort, le danger n'existe plus; venez voir.

L'aînée des deux sœurs se leva aussitôt et fit quelques pas pour se rapprocher de la bête fauve étendue sur la poussière; mais la blonde enfant, plus craintive se précipita dans ses bras, en la suppliant avec des larmes abondantes de ne point s'exposer ainsi.

—Mais, chère Mina, chère petite folle, —répondit l'aînée en embrassant sa sœur et en s'efforçant de la calmer et de la rassurer... —qu'y a-t-il à craindre, puisque monsieur nous dit que le danger n'existe plus?

En effet, le jeune chasseur, comme pour donner une preuve de plus de ce qu'il avançait, venait de prendre le loup par les deux pattes de derrière et le traîna jusqu'au milieu de la route.

La blonde Mina, malgré tout, pleurait et tremblait toujours, et ne cessait de répéter: —Oh! Marguerite, chère Marguerite... n'y va pas...

Mais la brune jeune fille, dont la curiosité était excitée vivement, se dégagea avec douceur des bras de Mina et s'approcha de la bête fauve.

Ce cadavre ensanglanté était hideux à voir et effrayant encore. La balle du chasseur avait pénétré dans le crâne entre les deux yeux; la gueule du monstre était entr'ouverte, et sur les dents longues et blanches coulait une écume mêlée de sang.

—Ah! —s'écria tout à coup Marguerite en joignant les deux mains et en s'adressant à l'inconnu avec l'accent d'une reconnaissance infinie, —nous vous devons la vie, monsieur!... si nous n'avions pas eu le bonheur de vous rencontrer, nous serions arrivées seules sur ce plateau, et nous étions certainement perdues! Périr ainsi! dévorées par cette gueule monstrueuse... c'est horrible!... Oh! ma pauvre

sœur... ma pauvre Mina... remercions Dieu... remercions-le à genoux de nous avoir envoyé ainsi un sauveur!...

—Mademoiselle, —répondit l'inconnu quand les jeunes filles eurent murmuré une courte et fervente prière d'actions de grâces, —moi aussi, je dois remercier le ciel du bonheur infini qu'il vient de m'accorder... Au prix de dix années de ma vie, j'aurais acheté sans regret le bonheur de vous être utile. Le souvenir de ce qui vient de se passer... du service que j'ai pu vous rendre... ne s'effacera jamais de ma mémoire... .

Puis, d'une voix plus basse et légèrement tremblée, il ajouta: —Ni de mon cœur... .

En entendant ces mots, Marguerite rougit, mais sans se rendre compte à elle-même du motif qui la faisait rougir.

L'inconnu reprit: —Le hasard m'a jeté ce soir sur votre passage, nous allons dans un instant nous séparer pour toujours; je ne dois plus vous revoir... mais jamais, jamais, je n'oublierai les deux anges qui viennent de m'apparaître sur le sommet de cette montagne solitaire.

De tout ce qui précède, Marguerite n'avait entendu qu'une chose.

—Ne plus nous revoir, —répéta-t-elle, — et pourquoi? Vous ne voudrez pas, monsieur, priver mon père du bonheur immense de témoigner lui-même toute sa reconnaissance au sauveur de ses filles?

—Votre père, mademoiselle, mais je n'ai pas l'honneur d'être connu de lui.

—Eh! qu'importe, monsieur?... ce que vous avez fait ce soir vous ouvrira ses bras et son cœur.

—Oserai-je, mademoiselle, vous demander son nom?

—Nous sommes les filles uniques du baron de Kergen. Le château de Kergen, où nous arriverons demain soir, est situé à environ dix-huit lieues d'ici. Mon père est un doux et noble vieillard, on ne peut le voir sans l'aimer; jugez quelle sera sa joie, monsieur, si, après lui avoir appris le péril auquel nous venons d'échapper, nous lui donnons l'espoir qu'il pourra bientôt presser la main de notre libérateur! Dites, monsieur, nous le promettons-vous?...

L'inconnu était très-ému de cette reconnaissance si vivement et si naïvement exprimée. Cependant il ne répondait pas.

Marguerite renouvela ses instances.

—Oh! —dit-elle, —je vous en conjure, promettez-moi de venir.

—Croyez bien, mademoiselle, —répondit-il enfin, —croyez bien que je le souhaiterais plus que tout au monde... .

—Eh bien?

—Mais qui sait si cela me sera possible... .

—Et qui vous en empêcherait?

—Plus d'une raison, peut-être... .

—Vous habitez ce pays, sans doute?

—Non, mademoiselle, je suis un étranger, un voyageur.

—Un voyageur? alors, raison de plus; qu'importe à celui qui marche sans cesse de la reconnaissance d'un vieillard vous dédommagera bien du dérangement que pourra vous causer votre visite à Kergen... .

—Un dérangement, mademoiselle! Ah! Dieu m'est témoin que ce n'est pas un dérangement que je crains... .

—Et quoi donc?

—C'est un danger.

Marguerite leva sur l'inconnu ses grands yeux noirs, qui offraient en ce moment une expression d'étonnement indicible.

—Un danger? —répéta-t-elle.

—Oui, mademoiselle, un danger.

—Et lequel?

—Hélas! mademoiselle, celui d'emporter au fond de mon cœur un trop amer regret qu'aucune espérance ne viendrait adoucir... .

Nous ne savons si Marguerite se rendit parfaitement compte du sens caché de cette phrase. Toujours est-il qu'elle baissa les yeux et n'insista pas pour faire expliquer davantage le jeune chasseur sur ce point délicat.

Il y eut alors quelques instants de silence que l'inconnu rompit le premier en disant: —Voici votre chaise de poste, mademoiselle.

La jeune fille tressaillit. Distracte de toute autre pensée par la conversation qui précède, elle ne s'était point aperçue que le bruit des roues et des grelots se rapprochait sensiblement. La voiture, en ce moment, n'était plus qu'à quelques centaines de pas.

—Déjà! —murmura-t-elle avec une adorable naïveté.

—Oui, déjà, —répondit le jeune homme avec une tristesse qui n'était point jouée, —le moment est venu de nous séparer. Le hasard nous avait réunis pour un instant... Je vous le répète, mademoiselle, cet instant laissera dans mon âme d'ineffaçables souvenirs... .

Marguerite entr'ouvrit les lèvres.

Mais le temps lui manqua pour articuler une réponse.

Le postillon, profitant de ce que la montée s'était sensiblement adoucie, venait de remettre ses chevaux au trot, et la voiture s'arrêtait à côté des jeunes filles.

Un vieux domestique à tête grise, vêtu d'une longue houppelande galonnée, descendit du siège avec plus de vivacité qu'on aurait pu en attendre de son âge.

Il sembla très-surpris de voir mesdemoiselles de Kergen en compagnie d'un jeune cavalier.

Marguerite ne lui laissa pas le temps de parler.

—Mon vieux Frantz, —lui dit-elle vivement avec cette familiarité des jeunes filles vis-à-vis d'un serviteur qui les a bercées dans ses bras, —as-tu entendu un coup de fusil tout à l'heure?...

—Oui, —répondit Frantz, —et j'ai pensé que quelque braconnier à l'affût venait de tuer un pauvre lièvre allant au gagnage... Vilaine engeance que ces braconniers!...

Marguerite prit Frantz par la main et le conduisit auprès du corps inanimé du loup-cervier.

—Regarde! —lui dit-elle.
Le vieux serviteur poussa un cri.

IX.—L'EMBUSCADE.

—Ah! mon Dieu! —murmura-t-il ensuite en levant les mains et les yeux vers le ciel, —ah! mon Dieu!...

—C'est effrayant, n'est-ce pas, mon bon Frantz? —dit Marguerite. —Eh bien, figure-toi que sans le courage et la présence d'esprit de monsieur (et elle désignait l'inconnu), cette horrible bête nous dévorait toutes vives, ma pauvre Mina et moi... .

Le vieux domestique, en entendant ces paroles, se précipita presque aux genoux du jeune homme. Il saisit ses deux mains qu'il couvrit de baisers, et il balbutia d'une voix entrecoupée: —Que le bon Dieu vous bénisse, monsieur... vous bénisse et vous récompense... .

Le pauvre Frantz n'a plus que bien peu d'années à vivre, mais ces années, croyez-le bien, il les donnerait pour vous de bon cœur... .

L'inconnu releva le bon vieillard et s'efforça de mettre un terme à la touchante expansion de sa reconnaissance.

—Le croiras-tu Frantz? —reprit Marguerite, —monsieur refuse de venir au château de Kergen et d'y recevoir les remerciements de notre père?...

—Oh! c'est mal, cela, par exemple! —s'écria le vieillard. —M. le baron serait si heureux de voir monsieur... . (Oui, certes! —continua-t-il en s'adressant à l'inconnu, —le plus beau jour de la vie de mon excellent maître serait celui où il pourrait serrer dans ses bras le sauveur de ses chères enfants... .)

—Vous voyez, monsieur, —répondit Marguerite, —vous voyez! ce que je vous disais tout à l'heure, Frantz vous le répète.

—Hélas! mademoiselle, je ne puis, moi, que vous répéter ma réponse: ce que vous me demandez, je souhaiterais ardemment de le faire, mais, par malheur, c'est impossible... .

Marguerite secoua la tête.

—Ah! —murmura-t-elle... il n'y a d'impossible que ce qu'on ne veut pas... .

—Vous êtes injuste envers moi!... —s'écria l'inconnu, —oui, bien injuste!... Si vous saviez... si vous saviez... .

—Quoi donc? —demanda Marguerite.

L'inconnu ne répondit pas; sa contenance exprimait un extrême embarras, et la conversation dut se terminer là.

—Nous avons encore un fameux bout de chemin à faire avant d'atteindre Zeltheim où vous devez coucher, —dit le postillon à Frantz, —je crois que nous ferons joliment bien de nous remettre en route... .

Marguerite et sa sœur entendirent ces mots et comprirent toute la justesse de cette observation.

Elles remontèrent en voiture. Frantz grimpa sur le siège et le postillon se remit en selle.

Au moment où le carrosse allait s'ébranler, Marguerite, par la portière, tendit sa main à l'inconnu.

Ce dernier la saisit et l'appuya doucement contre ses lèvres.

—Adieu! mademoiselle... —balbutia-t-il. —Laissez-moi espérer que c'est au revoir... —répondit la jeune fille.

—Non, —répéta tristement l'inconnu, —c'est adieu... adieu pour toujours.

Marguerite, découragée de sa persistance inutile, laissa retomber sa main.

Le postillon fouetta ses chevaux, qui partirent au trot.

Le carrosse roula rapidement sur le plan incliné de la descente, et le jeune chasseur resta seul et immobile dans l'endroit désert où il se trouvait.

Pendant quelques secondes, appuyé sur son fusil et écoutant le bruit des grelots qui s'affaiblissait dans le lointain, il sembla s'abandonner tout entier à ses réflexions moroses et profondes. Mais, soudain, et comme si une pensée inattendue et foudroyante venait de l'assaillir, il se frappa le front, et, jetant son fusil sur son épaule droite, il se mit à courir dans la direction qu'avait suivie la chaise de poste.

Il fit ainsi une centaine de pas; puis, quittant la grand-route qui décrivait sur les flancs de la montagne ses sinuosités infinies, il se précipita hardiment dans un sentier taillé pour ainsi dire à pic au milieu des rochers et des broussailles, et praticable à peine en plein jour pour les chèvres et pour les bergers qui les conduisaient au pâturage.

Certes, il y avait quatre-vingt-dix-neuf chances contre une que l'inconnu périrait pendant le périlleux trajet qu'il venait d'entreprendre avec une témérité qui touchait à la folie.

Cependant, au bout de moins d'un quart d'heure, il atteignit, sans autre mal que quelques égratignures aux mains, un terrain plus

facile, qui, par une pente douce et gazonnée, conduisait à un vallon ombragé d'arbres séculaires.

La grand-route passait dans ce vallon et sous ces arbres.

L'inconnu, au moment de s'engager parmi les ténèbres de ce couvert épais qui ne laissait point les vagues clartés du ciel arriver jusqu'à la terre, tira de sa poche le petit sifflet d'argent dont nous avons déjà parlé, et, l'approchant de ses lèvres, en fit sortir un son prolongé, mais si faible et si doux qu'il aurait été à peine perceptible pour des oreilles inattentives.

Un son exactement pareil lui répondit aussitôt.

L'inconnu entra alors sous les arbres et continua à marcher rapidement.

Au bout de quelques minutes, deux hommes, qui semblaient sortir de terre devant lui, lui barrèrent le chemin, et une voix murmura à son oreille: —Qui va là?

—Vivent les nuits sans lune! —répondit l'inconnu.

A ce mot de passe, les deux hommes s'écartèrent respectueusement, et la voix qui avait parlé d'abord reprit: —Pardon, capitaine, nous ne nous avions pas reconnu; sous ces diables de vieux hêtres il fait plus noir que dans un four éteint, ou dans la marmite d'une sorcière. Au coup de sifflet de tout à l'heure, nous nous doutions bien que c'était quelqu'un des nôtres; cependant, nous n'en étions pas assez sûrs pour ne point prendre de précautions.

—Bien... bien... —répondit le jeune homme que nous venons d'entendre nommer capitaine; —vous faites bonne garde et vous avez raison... Où est Roncevaux?

—Où vous l'avez laissé, capitaine, près du fossé qui borde la route.

—C'est bon, j'y vais.

Le capitaine, en qui sans doute nos lecteurs ont depuis longtemps reconnu le chevalier Jean-Denis de Poulailleur, se remit en marche et atteignit bientôt l'endroit désigné.

Pour la seconde fois, une voix lui demanda: —Qui va là?

Pour la seconde fois, il répondit: —Vivent les nuits sans lune!

Puis il appela, mais d'un ton bas et étouffé: —Hé! Roncevaux.

—Voilà, capitaine... —répondit le lieutenant, en faisant quelques pas au-devant de son chef.

—Vous avez entendu le signal que je vous ai donné il y a plus d'une heure depuis le haut de la montagne?

—Signal qui voulait dire: *Restez à l'affût, voici le gibier!* Oui, parbleu! capitaine, j'en entendu, et même j'ai répondu; vous devez vous en souvenir?

—C'est juste.

—Puis, un peu après, il y a eu un coup de feu; est-ce que l'avez tiré, capitaine?...

—Moi-même.

—Sur quelle espèce de bête ou de gens, capitaine?

—Sur un loup.

—Ah! diable! Je ne vous fais pas l'injure de vous demander, capitaine, si votre balle a frappé juste... je connais votre façon de tirer le fusil, la carabine et le pistolet. Mais quel est, s'il vous plaît, le gibier annoncé par votre coup de sifflet?

—Une chaise de poste.

—Savez-vous qui elle contient, capitaine?...

—Deux jeunes filles et un vieux domestique.

—Par conséquent, aucune résistance possible! Bonne affaire!... excellente affaire!

Et le lieutenant se frotta les mains.

Denis l'interrompit dans cette jubilation expansive:

—Roncevaux, —lui dit-il.

—Capitaine?

—Nous n'arrêterons pas cette chaise de poste... .

—Vous dites?... —s'écria le lieutenant, qui n'en croyait point ses oreilles.

—Je dis: Nous n'arrêterons pas cette chaise de poste... .

—Et pourquoi donc cela, capitaine?

—Parce qu'il est indigne de braves gens comme nous de nous attaquer à deux jeunes filles sans défense... .

—Aussi, capitaine, ne leur ferons-nous pas le moindre mal à ces jeunes filles... Nous nous contenterons de les dévaliser parfaitement, et elles pourront continuer leur route ensuite... .

—Roncevaux, elles mourraient d'effroi!

—Ni vous ni moi ne sommes effrayants, capitaine... Vous rassurerez l'une, et moi l'autre.

—Cela ne sera pas, Roncevaux: je veux que cette voiture passe librement... .

—Ah çà! capitaine, voyons, soyez franc avec moi... Vous avez un autre motif que celui que vous me donniez tout à l'heure?

—Peut-être... .

—Lequel?

—J'ai vu ces jeunes filles, je me suis trouvé avec elles, je leur ai parlé, je leur ai sauvé la vie en tuant le loup-cervier qui allait se précipiter sur elles... .

—Ah! ah! capitaine, —s'écria Roncevaux, —je commence à comprendre... Je parie, capitaine, que les demoiselles sont jolies... .

—Ah! —murmura Denis, —l'une surtout, l'aînée!... C'est une fée, Roncevaux!... une véritable fée, avec ses grands cheveux noirs et ses yeux qui vous remuent le cœur!

(A continuer.)

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Priz. and Valeur. Lists various prizes and their values, including property, land, and cash prizes.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

Table listing donations from various individuals and organizations, including the Bishop of Montreal and the Sisters of Charity.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à

G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 tf

TÉLÉGRAPHIE

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui sont offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques.

"COOKSHIRE 21 décembre, 1872. "A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

"MONSIEUR.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE m'ont mis en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que je considère le système que vous y suivez comme très-excellent.

"S. J. OSGOOD." Le cours régulier est de trois mois; mais, comme on le voit par le tém ignare ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps.

Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet.

J. V. MORGAN, Propriétaire, 4-7 d 75, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de HENRY FRANK LEMONT, FAILLI.

JE SOUSS'GNÉ, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations sous un mois de cette date, à mon bureau, No. 5, rue St. Sacrement, et de s'y réunir le Cinquième jour de Mars prochain, à 2 heures P.M., pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. Le Failli est requis d'y assister. Montréal 4 janvier 1873. G. H. DUMESNIL, Syndic Officiel. 4-7 b

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1859.) 2-25z

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE OEUVRE DE CHARITE!

LOTTERIE

Sous le patronage de St. Grèce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS:

I. GAIN OFFERT.

1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert \$400 00. 2 Montres d'or, \$60, \$40. 1 Cornet à piston, monté en argent. 50 00. 2 Chaises brodées en laine. 55 00. 2 Tableaux:—Sacré-Coeur de Jésus et de Marie. 25 00. 1 Service à déjeuner, en argent. 25 00. 1 Magnifique Prie-Dieu. 36 00. En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur. Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II.

VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 25; 27 billets pour \$6.

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qui l'achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui vend, pour être renvoyées au soussigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III.

TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informant de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec. 4-7 p

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Etablies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques. 3-22 z

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 z

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire valoir leur journal à bon marché.

POUR VOUS ENRICHIR, achetez le journal L'OPINION PUBLIQUE. PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49z

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston. 432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garants pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp. lencide de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangés. Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, Rue NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44z

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND. NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 z

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & C^{ie}.

QUINIMUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinimum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinimum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acide et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liquor pure ou diluée d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ECOLEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC. Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPÉPSIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 1-14 z

ETEIGNOIR D'INCENDIE



FIRE EXTINGUISHER.

"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc.

Faites demander "Its Record." F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL, CHAMBLY & SOREL.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE générale des Actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chamby & Sorel, sera tenue au bureau de la Compagnie, dans la cité de Montréal, au No. 336, rue Notre-Dame, le 5^{ème} jour de Mars prochain, à une heure de l'après-midi, afin de procéder à l'élection des directeurs de la Compagnie pour l'année courante. Sorel, 25 janvier 1873. CHARLES GILL, Secrétaire. 4-6 d

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20z

A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT, Ferblantier, Plombier, Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Assistance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43 z

AVIS—Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurances contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire." 4-4h

ARTHUR M. JARVIS.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARE FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22z

DEPARTAMENT DES DOUANES. Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 4

ROMAN CANADIEN. L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, Rue St. Antoine. 3-39z

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1 20.—\$12.00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 z

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.